



hp e-pc

Guide
d'utilisation



Avertissement

Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.

Hewlett-Packard ne fournit aucune garantie quant à ce matériel, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties implicites de commercialisation et d'adaptation à un usage particulier. Hewlett-Packard ne pourra en aucun cas être tenu responsable des erreurs contenues dans ce document, ni pour des dommages indirects ou accessoires pouvant résulter de la fourniture, du fonctionnement ou de l'utilisation de ce matériel.

Ce document contient des informations protégées par les lois sur les droits d'auteur. Tous droits réservés. Toute copie, reproduction, ou traduction dans une autre langue sans le consentement préalable de Hewlett-Packard Company est interdite.

Adobe™ et Acrobat™ sont des marques commerciales de Adobe Systems Incorporated. Microsoft®, MS-DOS®, Windows® et Windows NT® sont des marques déposées aux Etats-Unis de Microsoft Corporation.

Hewlett-Packard France
Business Desktop Division
38053 Grenoble Cedex 9
France

© 2000 Hewlett-Packard Company

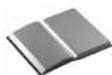
Informations ergonomiques importantes

Une utilisation prolongée ou inappropriée du clavier et des périphériques d'entrée peut entraîner des troubles liés aux contraintes répétitives, irritant les mains et les bras. Si ce type d'utilisation vous gêne ou est douloureux, espacez les moments d'utilisation et consultez votre médecin dès que possible.

Votre confort et votre sécurité sont notre priorité. A cet égard, nous vous conseillons vivement de lire les conseils d'ergonomie HP avant d'utiliser votre e-pc. Pour des informations détaillées, consultez la version en ligne "Travailler confortablement" préchargée sur le disque dur de votre e-pc ou visitez le site Web de HP relatif à l'ergonomie : www.hp.com/ergo/. Un résumé est présenté dans la section "Consignes d'ergonomie et de sécurité" à la page 8.

Itinéraire d'information e-pc HP

Guide d'utilisation



Le Guide d'utilisation du e-pc (ce manuel) vous aide à :

- installer et utiliser votre e-pc pour la première fois,
- dépanner votre e-pc,
- trouver des informations supplémentaires.

Informations sur le site Web de HP consacré au e-pc



Le site Web d'assistance pour le e-pc (www.hp.com/go/e-pcsupport) propose de nombreuses informations, dont :

- de la documentation téléchargeable,
- des options de maintenance et d'assistance,
- les versions des pilotes et utilitaires les plus récentes,
- des mises à jour du BIOS,
- un Forum Aux Questions (FAQ).

CD-ROM fournis avec votre e-pc



Utilisez ces CD pour restaurer intégralement le système ou pour installer un autre système d'exploitation. Ces CD fournissent des instructions relatives à la récupération des logiciels pré-chargés, dont le système d'exploitation, les pilotes et les utilitaires. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "CD-ROM fournis avec votre e-pc" à la page 31.

CD-ROM HP Information



Le CD-ROM HP Information (à commander séparément) contient des informations détaillées sur votre e-pc :

- Présentation
- Installation du e-pc
- Utilisation du e-pc
- Dépannage du e-pc
- Entretien du e-pc
- Garantie et assistance

Vous pouvez commander le CD-ROM HP Information sur le site Web du e-pc HP à l'adresse www.hp.com/go/e-pcsupport ou compléter le bon de commande situé à la page v et l'envoyer par télécopie au numéro indiqué sur le bon de commande.

Informations de sécurité importantes

Pour votre sécurité, ne démontez jamais le capot du e-pc avant d'avoir débranché le cordon d'alimentation et toute liaison à un réseau de télécommunications. Remettez toujours le capot en place avant de mettre le e-pc sous tension.

Pour votre sécurité, utilisez toujours l'adaptateur secteur fourni avec votre produit.

Utilisez toujours un cordon d'alimentation correctement relié à la terre, tel que celui fourni avec l'équipement ou un cordon conforme aux normes en vigueur. Pour déconnecter cet équipement de l'alimentation, débranchez le cordon de la prise. Il convient donc de placer l'équipement à proximité d'une prise facilement accessible.

Pour éviter tout risque d'électrocution, n'ouvrez pas l'unité d'alimentation. Celle-ci ne contient aucune pièce pouvant être réparée par l'utilisateur.

Il existe un risque d'explosion si la pile n'est pas correctement installée. Pour votre sécurité, ne tentez jamais de recharger, de démonter ou de brûler une pile usagée. Remplacez-la uniquement par une pile de même type ou de type équivalent recommandé par le fabricant. La pile de ce e-pc est au lithium et ne contient pas de métaux lourds. Néanmoins, par respect pour l'environnement, ne jetez pas les piles usagées dans votre poubelle. Veuillez retourner les piles usagées au détaillant qui vous les a vendues, au distributeur auprès duquel vous avez acheté votre e-pc ou à HP, de telle sorte qu'elles puissent être recyclées ou détruites de manière non polluante. Les piles usagées retournées seront acceptées gratuitement.

N'essayez pas de brancher cet ordinateur à une ligne téléphonique pendant un orage. N'installez jamais de prise téléphonique dans des endroits humides sauf si la ligne téléphonique a été débranchée du réseau au préalable. Ne touchez jamais des fils téléphoniques dénudés ou des installations non isolées sans avoir au préalable débranché la ligne du réseau. Prenez toutes les précautions possibles lors de l'installation ou de la modification des lignes téléphoniques. Évitez d'utiliser un téléphone (autre qu'un modèle sans fil) lors d'un orage, la foudre présentant un réel danger. N'utilisez pas le téléphone pour prévenir d'une fuite de gaz si vous êtes à proximité de celle-ci. Ne touchez jamais les cartes de communication avant d'avoir débranché toute liaison à un réseau téléphonique.

Utilisez au minimum un câble téléphonique de type AWG n° 26.

Choix d'un emplacement approprié

Choisissez pour votre e-pc un emplacement proche d'une prise secteur reliée à la terre. Si le socle de votre moniteur est rotatif, fixez-le au moniteur, tel que décrit dans le manuel l'accompagnant. Positionnez le moniteur et le e-pc de manière à assurer une bonne ventilation et à pouvoir accéder aux câbles facilement.

ATTENTION

Si vous ne pensez pas être en mesure de soulever l'équipement en toute sécurité, demandez de l'aide.

FORMULAIRE PRODUIT

Titre :	CD-ROM Information pour le Vectra VL400, le VL600 et le e-pc
Numéro de référence :	5011-8109

Souhaitez-vous obtenir un CD-ROM HP Information ?

Pour commander un *CD-ROM HP Information* sur le Web :

1 Allez à **www.hp.com/go/e-pcsupport**, puis sélectionnez **Manuals**

2 Sélectionnez votre produit, puis **HP Information CD-ROM**

Pour commander votre *CD-ROM HP Information* par télécopie, remplissez le formulaire ci-dessous et envoyez-le au numéro suivant :

N° de télécopie international :	+33 320 699 877
--	-----------------

INFORMATIONS PRODUIT :

	Europe <i>Euro</i>			EU/Amérique latine/Asie <i>U.S\$</i>		
	1	5	20	1	5	20
Nombre de kits :						
Prix (international)						
<i>Courrier normal</i>	12,00	29,00	76,00	12,00	30,00	80,00
<i>Courrier express</i>	38,00	67,00	167,00	40,00	70,00	175,00

Les prix sont spécifiés hors TVA (si applicable) : transport compris



BON DE COMMANDE

Titre :	CD-ROM Information pour le Vectra VL400, VL600 et le e-pc
Numéro de référence :	5011-8109

A) INFORMATIONS COMMANDE :

1) Nombre de *CD-ROM Information* : 1 5 20

2) Envoi courrier : *Express* *Standard*

3) Devise : U.S\$ EURO

MONTANT TOTAL =

B) INFORMATIONS CLIENT :

4) Nom :

5) Société :

6) Adresse :

7) Code postal :

8) Ville : 9) Pays :

10) Fax : 11) Tél :

C) PAIEMENT :

Autre **Visa** **Mastercard** **AMEX**

N° carte de crédit : Date d'expiration :

Signature

Table des matières

Mise en route

Connexion des périphériques	2
Connexion de l'unité d'alimentation externe	4
Sécurité de votre e-pc	5
Emplacement du e-pc	6
Fixation du socle	7
Consignes d'ergonomie et de sécurité	8
Utilisation du e-pc	11
Aide relative au e-pc	12
Comment trouver des informations sur le Web	12
Définition de mots de passe	12

En cas de problème

Que faire en priorité ?	14
Le e-pc ne démarre pas correctement	15
Le e-pc ne fonctionne pas correctement	18
Problèmes généraux	20
Problèmes audio	27
Forum aux questions	29
Diagnostic matériel HP (e-DiagTools)	30

CD-ROM fournis avec votre e-pc.	31
Le BIOS du e-pc	33
Retour de votre e-pc pour réparation	34
Services d'assistance et d'information	36

Informations techniques

Programme HP Setup	38
Suppression des paramètres CMOS (BIOS) du e-pc	38
Caractéristiques techniques	40

Informations réglementaires, garantie et assistance

Informations réglementaires	42
Garantie matérielle HP	47
Numéros des Centres d'assistance clientèle HP ..	50
Garantie internationale	51
Garantie limitée sur les logiciels HP	51
Accord de licence logicielle HP	52
Recyclage de votre e-PC	53

Mise en route

Ce chapitre explique comment installer votre e-pc.

Connexion des périphériques	page 2
Connexion de l'unité d'alimentation externe	page 4
Sécurité de votre e-pc.....	page 5
Emplacement du e-pc.....	page 6
Fixation du socle.....	page 7
Consignes d'ergonomie et de sécurité	page 8
Utilisation du e-pc.....	page 11
Aide relative au e-pc	page 12
Comment trouver des informations sur le Web	page 12
Définition de mots de passe	page 12

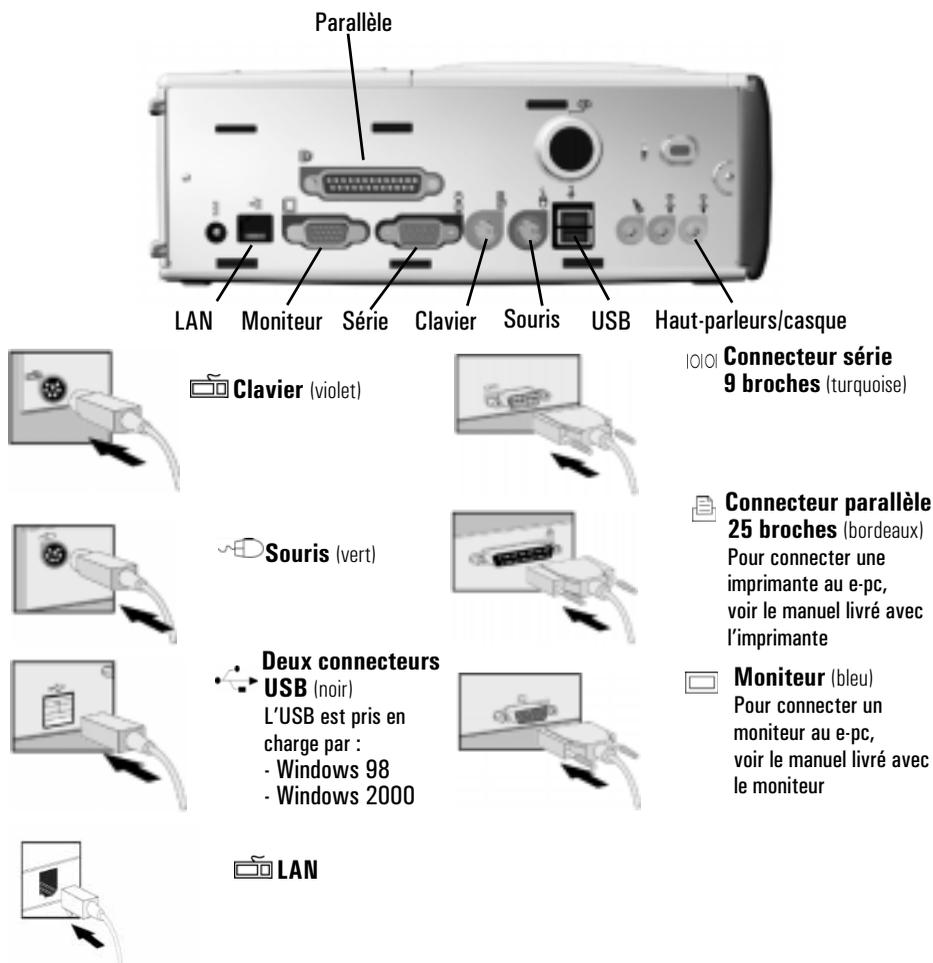
Connexion des périphériques

Remarque Il est conseillé de conserver l'emballage et les protections de votre e-pc.

Si vous souhaitez installer le système de contrôle des ports, consultez la section "Sécurité de votre e-pc" à la page 5 avant toute connexion de périphériques.

Avant de démarrer le e-pc, connectez les périphériques et les cordons d'alimentation à l'arrière du e-pc comme illustré ci-dessous.

Les connecteurs sont facilement repérables par un code de couleurs. Faites correspondre les couleurs. La forme des connecteurs évite toute erreur de branchement.



ATTENTION **Baissez toujours le volume du casque ou des haut-parleurs pour ne pas être incommodé par un son trop violent ou statique. Un niveau d'écoute trop élevé pendant une longue période est néfaste pour l'ouïe. Avant de mettre le casque, placez-le autour du cou et baissez le volume. Mettez ensuite le casque et augmentez progressivement le volume à votre convenance. Une fois le niveau d'écoute satisfaisant et sans distorsion, conservez ce réglage.**

Si vous possédez un modem

Assurez-vous que le pays approprié est défini pour votre modem. Le paramètre du pays doit correspondre au pays sélectionné lors de la configuration du système d'exploitation. Toutefois, il peut arriver que le modem n'identifie pas correctement le profil du pays correspondant. Le cas échéant, il peut être nécessaire de resélectionner le pays.

Vérification des paramètres de pays pour le modem

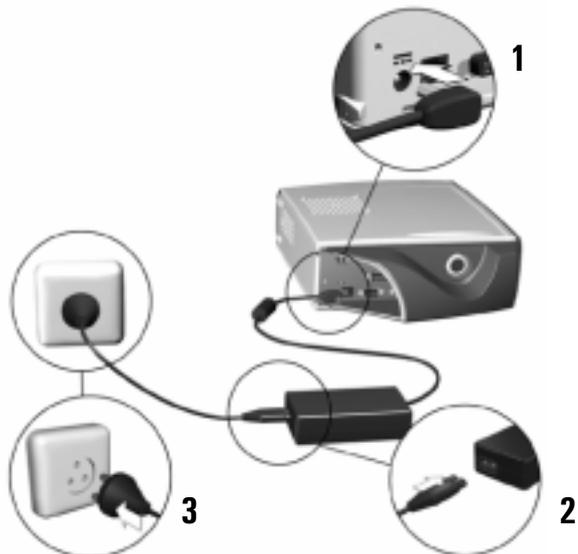
Pour vérifiez les paramètres actuels :

- 1 Dans la barre des tâches de Windows, cliquez sur **Démarrer** ⇒ **Paramètres** ⇒ **Panneau de configuration**.
- 2 Cliquez deux fois sur l'icône **Modem Country Select**.
- 3 Modifiez la sélection du pays si nécessaire.

Connexion de l'unité d'alimentation externe

ATTENTION Pour votre sécurité, utilisez toujours l'adaptateur secteur livré avec votre produit. Vous pouvez débrancher l'ordinateur de l'alimentation en retirant le cordon d'alimentation de la prise secteur. Cela signifie que le e-pc doit être situé près d'une prise secteur facilement accessible.

Connectez l'adaptateur secteur à l'arrière du e-pc, puis branchez-le comme indiqué ci-dessous.



Il est conseillé d'installer le système de contrôle des ports afin d'éviter de débrancher accidentellement l'adaptateur secteur. Consultez la section "Sécurité de votre e-pc" à la page 5.

Sécurité de votre e-pc

Mise en place du système de contrôle des ports

Le système de contrôle des ports HP a été conçu pour assurer la sécurité de votre e-pc. Une fois installé et verrouillé, les périphériques et les câbles ne peuvent plus être déconnectés de l'arrière du e-pc. Pour connecter le système, procédez comme suit :

- 1 Connectez l'adaptateur secteur, la souris, le clavier et le moniteur à l'arrière du e-pc. Connectez également les câbles des périphériques série ou parallèle que vous souhaitez utiliser.
- 2 Mettez le système de contrôle des ports en place.

Etape 1



Etape 2



- 3 Verrouillez le système de contrôle des ports (à l'aide de la clé).

Etape 3

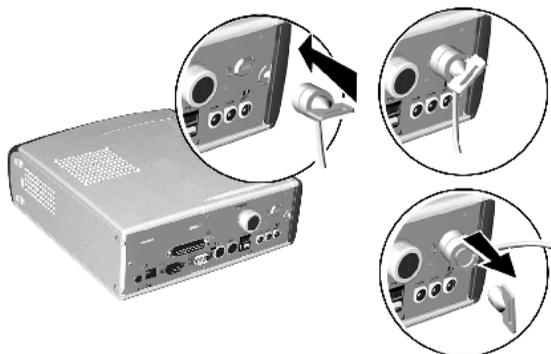


Vous pouvez à présent utiliser votre e-pc. Si vous souhaitez fixer le socle, consultez la section "Fixation du socle" à la page 7.

Installation d'un câble de sécurité

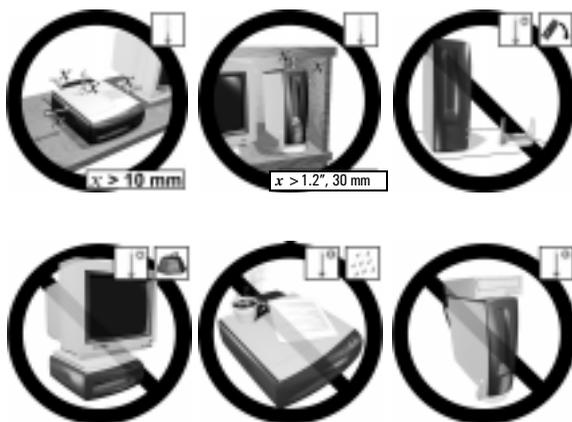
Vous pouvez fixer votre e-pc au bureau ou à tout autre objet fixe à l'aide d'un câble de sécurité Kensington™. Le e-pc est équipé d'un logement situé à l'arrière et destiné à accueillir le câble. Notez qu'il est possible d'installer le système de contrôle des ports par dessus.

- 1 Insérez la clé dans le logement situé à l'arrière du e-pc.
- 2 Tournez la clé pour verrouiller le câble au e-pc.
- 3 Retirez la clé et conservez-la dans un endroit sûr.



Emplacement du e-pc

L'emplacement du e-pc doit toujours permettre une ventilation suffisante. Ne bouchez ni ne couvrez jamais les trous de ventilation.



Fixation du socle

- 1 Placez le socle sur le bureau.
- 2 Positionnez la base avant du e-pc sur le socle.
- 3 Enclenchez le socle.

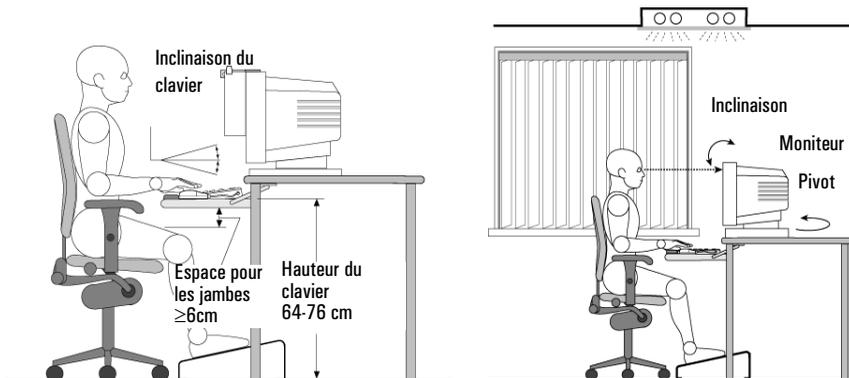


Consignes d'ergonomie et de sécurité

Avant d'utiliser votre nouveau e-pc, vérifiez que votre environnement de travail est adapté à votre confort.

Préparation de votre environnement de travail

Lors de l'utilisation de votre ordinateur HP, il est important que votre environnement de travail contribue à votre confort et à votre productivité :



- **Hauteur de la surface de travail** - La hauteur de la surface de travail doit être réglable. Pour vous assurer que la hauteur vous convient, réglez la hauteur de votre chaise de manière à ce que vos pieds touchent le sol, puis réglez la surface de travail de manière à ce que vos avant-bras soient parallèles au sol lorsque vous utilisez le clavier ou utilisez un périphérique d'entrée.
- **Chaise** - Votre chaise doit procurer une position d'assise confortable, comprenant le réglage de la hauteur et de l'inclinaison, des bords incurvés, une base stable (par exemple, cinq pieds munis de roulettes, un dossier réglable, une base pivotante et des accoudoirs réglables).
- **Moniteur** - Placez votre moniteur de manière à ce que le haut de l'écran soit au niveau de vos yeux ou juste en dessous (jusqu'à 15 degrés).
- **Disposition de la surface de travail** - Assurez-vous que tous les éléments de votre système HP e-pc (moniteur, porte-copies, clavier, souris et autres périphériques d'entrée, ainsi que le casque et les haut-parleurs) sont disposés de manière appropriée pour répondre à vos besoins d'utilisation. Par exemple, si vous utilisez principalement le clavier, placez-le directement devant vous et non sur le côté. Si votre travail implique une utilisation fréquente de la souris ou autre périphérique de pointage, placez ce dernier directement devant votre

main droite ou gauche. Si vous utilisez la souris et le clavier, placez-les l'un à côté de l'autre, à la même hauteur. Si vous utilisez un repose-poignets, il doit être à la même hauteur que le bord du clavier. D'autres éléments, tels que votre téléphone ou bloc-notes doivent également être pris en compte.

Attention Selon la façon dont vous utilisez les souris, claviers et autres périphériques d'entrée, vous réduisez votre confort et augmentez les risques de blessure. Optimisez votre confort et votre sécurité en positionnant ces périphériques de manière appropriée.

Votre position de travail

Etre assis dans une mauvaise position pendant une longue période peut être inconfortable. Pour minimiser le risque éventuel d'inconfort ou de blessure physique, il est important d'adopter une position appropriée.

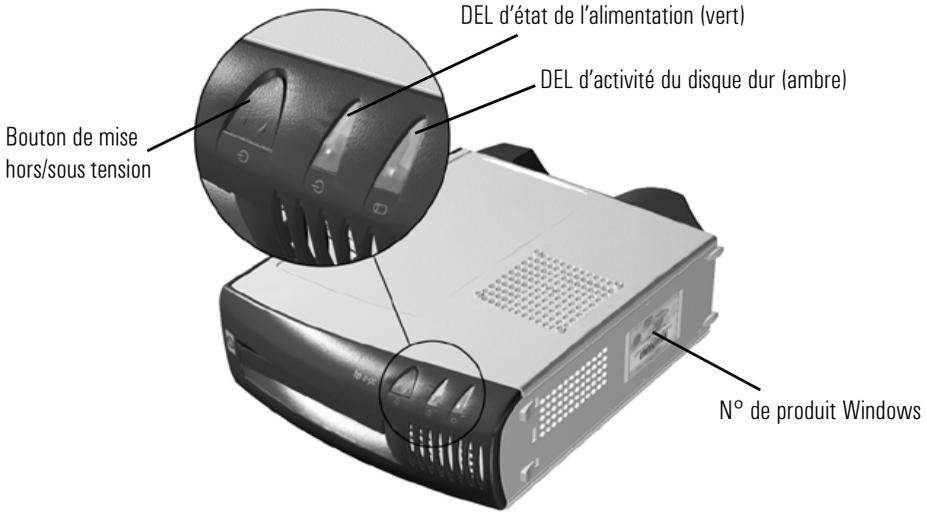
- *Tête* - Lorsque vous regarder votre écran, votre tête ne doit pas être inclinée de plus de 15 degrés vers l'avant et doit être dans le prolongement de vos épaules.
- *Dos* - Assis devant la surface de travail, assurez-vous que votre dos est soutenu par le dossier de la chaise en position droite ou légèrement inclinée vers l'arrière.
- *Bras* - Assurez-vous que vos bras et vos coudes ne sont pas gênés dans leurs mouvements, vos bras étant perpendiculaires au sol ou inclinés vers le bas de moins de 15 degrés. Faites en sorte que vos avant-bras et vos mains soient parallèles au sol, les coudes pliés entre 70 et 115 degrés. Les coudes ne doivent pas être trop écartés de votre buste (à moins de 20 degrés de votre corps).
- *Mains, poignets, avant-bras* - Essayez de placer vos mains, poignets et avant-bras dans une position relaxée et neutre lorsque vous utilisez la souris, le clavier ou tout autre périphérique de sortie. Par exemple, lorsque vous utilisez la souris et le clavier, posez vos avant-bras (à plat) sur le bureau.
- *Jambes* - Vos cuisses doivent être à l'horizontale ou légèrement inclinées vers le bas. La partie inférieure des jambes doit être pratiquement à angle droit avec les cuisses. Assurez-vous qu'il y a assez de place pour vos jambes sous la surface de travail.
- *Pieds* - Si après avoir réglé votre chaise, vos pieds ne reposent pas confortablement sur le sol, utilisez un repose-pieds, réglable en hauteur et inclinable de préférence.

Généralités

- Fixez un point au-delà de votre écran de temps en temps pour reposer vos yeux. Fixez brièvement des objets distants et clignez des yeux régulièrement pour lubrifier vos yeux. Pensez à faire contrôler votre vue régulièrement et assurez-vous que vos lunettes ou lentilles sont adaptées à un travail à l'écran.
- Pensez à changer de position de temps en temps. Une position statique pendant trop longtemps n'est pas naturel et peut engendrer une certaine tension. Lorsque la charge de travail exige de longues périodes en position assise, faites des pauses fréquentes. Une règle d'or : une pause de cinq ou dix minutes toutes les heures. Des pauses courtes mais fréquentes sont plus bénéfiques qu'une seule pause prolongée. Il est prouvé que des phases de travail trop longues sans pause vont à l'encontre du confort ergonomique.
- L'alternance des tâches peut aider à prévenir la raideur musculaire. Exemples : alternance entre saisie au clavier, lecture, écriture manuelle, rangement et déplacement dans votre environnement de travail vous aide à rester détendu. Pensez à étirer vos muscles des mains, des bras, des épaules, du cou et du dos. Étirez-vous aussi souvent que vous faites une pause (au moins toutes les heures).
- Vous pouvez pallier le manque de confort en ayant recours à des accessoires ergonomiques, tels que les chaises personnalisées, les repose-poignets, les porte-claviers, certains périphériques d'entrée, le port de lunettes, des écrans anti-reflets, etc. Recherchez d'autres informations auprès des sources à votre disposition : votre employeur, médecin, fournisseur local, et dans les *Sources d'informations* répertoriées dans la version en ligne du document *Travailler confortablement*, préchargé sur le disque dur de votre ordinateur HP ou disponible sur le site Web de HP : www.hp.com/ergo.

Utilisation du e-pc

Pour démarrer le e-pc pour la première fois, appuyez sur le bouton de mise sous/hors tension.



Attention N'obstruez pas les trous de ventilation pour éviter toute surchauffe.

Premier démarrage de votre e-pc

Ne mettez pas votre e-pc hors tension lors de l'initialisation logicielle, cela pourrait créer des dysfonctionnements.

- 1** Mettez tout d'abord le moniteur sous tension, puis le e-pc.
- 2** La routine d'initialisation logicielle commence. Il vous est alors demandé d'effectuer diverses tâches, telles qu'entrer le numéro de produit Windows et sélectionner les paramètres régionaux à utiliser sur votre e-pc.
- 3** Une fois la routine d'initialisation terminée, cliquez sur **OK**. Le e-pc redémarre.

Réveil du e-pc à partir d'un état de sommeil

Après une certaine période d'inactivité, votre e-pc peut entrer dans l'un des modes de sommeil. Lorsque le e-pc se trouve dans l'un de ces modes, la DEL d'état de l'alimentation située sur le panneau avant du e-pc clignote. Pour réveiller e-pc, appuyez sur une touche du clavier, ou si nécessaire, appuyez sur le bouton de mise sous/hors tension. Le e-pc peut uniquement être réveillé de cette façon lorsqu'il se trouve dans l'état de sommeil le plus profond.

Arrêt de votre e-pc

Pour arrêter le e-pc, quittez toutes les applications et utilisez la commande **Arrêter** du menu **Démarrer** (pour Windows 98, Windows 2000 et Windows NT 4.0). Si vous souhaitez forcer l'arrêt de votre e-pc, par exemple si le système d'exploitation ne répond plus, maintenez le bouton de mise sous/hors tension enfoncé pendant 5 secondes environ.

Aide relative au e-pc

Le disque dur du e-pc contient des informations préchargées, relatives à l'utilisation et au dépannage de votre e-pc. Selon votre modèle de e-pc, ces informations sont différentes. Vous pouvez accéder à ces informations des deux manières suivantes :

- via le **Centre d'informations HP**; double-cliquez sur le raccourci **Centre d'informations HP**  se trouvant sur le bureau du e-pc ;
- sélectionnez **Programmes** ⇨ **HP Info** ⇨ **e-pc** dans le menu **Démarrer**.

Comment trouver des informations sur le Web

Une fois la connexion Internet de votre e-pc configurée, cliquez sur **Programmes** dans le menu **Démarrer** et sélectionnez votre navigateur. Tapez ensuite l'URL (adresse) du site Web que vous souhaitez consulter :



Définition de mots de passe

Vous pouvez protéger votre e-pc des accès non autorisés en définissant un mot de passe. Vous pouvez également protéger le lecteur de disquette, le disque dur et le lecteur de CD-ROM de toute utilisation non autorisée. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "Programme HP Setup" à la page 38.

En cas de problème

Ce chapitre explique comment éviter ou résoudre les problèmes survenant sur votre e-pc.

Que faire en priorité ?	page 14
Le e-pc ne démarre pas correctement.....	page 15
Le e-pc ne fonctionne pas correctement	page 18
Problèmes généraux.....	page 20
Problèmes audio	page 27
Forum aux questions.....	page 29
Diagnostic matériel HP (e-DiagTools)	page 30
CD-ROM fournis avec votre e-pc	page 31
Le BIOS du e-pc	page 33
Retour de votre e-pc pour réparation.....	page 34
Services d'assistance et d'information.....	page 36

Que faire en priorité ?

Remarque HP recommande l'utilisation de e-DiagTool. Cet utilitaire permet de résoudre la plupart des problèmes matériels avec une très grande efficacité. Il permet également de déterminer s'il s'agit d'un problème matériel ou logiciel.

Ne paniquez pas ! La plupart des dysfonctionnements survenant sur les ordinateurs peuvent être réglés relativement facilement, à condition de réagir calmement. Utilisez la liste suivante pour trouver des éléments de réponse.

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Y-a-t-il réellement un problème sur mon e-pc ou y-a-t-il quelque chose que je ne sais pas faire ? | ⇒ | Soit <ul style="list-style-type: none">• Reportez-vous au chapitre 1 de ce manuel, "Mise en route" pour obtenir des conseils de base sur l'utilisation de votre e-pc. |
| | ⇒ | Soit <ul style="list-style-type: none">• Reportez-vous à l'aide en ligne du e-pc (voir à la page 12). |
| <input type="checkbox"/> Le problème persiste et un dépannage est nécessaire. Est-ce un problème de base relatif à Windows, ou à l'un des composants du e-pc ? | ⇒ | Oui <ul style="list-style-type: none">• Reportez-vous à l'aide en ligne du e-pc (voir à la page 12). |
| | ⇒ | Non <ul style="list-style-type: none">• Pour une aide détaillée, reportez-vous aux sections de dépannage, à partir de la page 15. |
| <input type="checkbox"/> Besoin d'une aide supplémentaire ? | ⇒ | <ul style="list-style-type: none">• Collectez des informations sur votre e-pc (voir à la page 36) puis contactez votre service d'assistance agréé. Pour obtenir les numéros des Centres d'assistance clientèle, reportez-vous à la page 50.• Pour de nombreuses informations et pour l'assistance, reportez-vous au site Web de HP consacré au e-pc, à l'adresse : www.hp.com/go/e-pcsupport.• Pour les informations relatives à la garantie, consultez le chapitre "Informations réglementaires, garantie et assistance", à partir de la page 41. |

Le e-pc ne démarre pas correctement

Le e-pc ne démarre pas

Vérifiez que...

- L'adaptateur secteur de l'e-pc est correctement connecté.
- Le sélecteur de tension de l'adaptateur secteur (s'il en comprend un) de l'e-pc est correctement réglé.
- L'adaptateur secteur fonctionne correctement.



Méthode

Connectez l'adaptateur secteur à une prise secteur en état de fonctionnement, puis connectez-le à l'arrière du e-pc.

- 1 Débranchez l'adaptateur secteur.
- 2 Sélectionnez le bon réglage sur le sélecteur de tension (le cas échéant).
- 3 Rebranchez l'adaptateur secteur.
- 4 Démarrez le e-pc.

- 1 Lors de la mise sous tension de l'e-pc, vérifiez que le voyant de mise sous tension s'allume.
- 2 Si rien ne se passe, contactez votre service d'assistance agréé. Il peut être nécessaire de remplacer l'adaptateur secteur d'origine.

Si le problème persiste, contactez votre service d'assistance agréé.

Le e-pc se bloque au démarrage

Vérifiez que...

- Les modules de mémoire sont compatibles.
- Vous n'avez pas modifié des paramètres dans le programme *Setup* de l'e-pc, ce qui pourrait être à l'origine du problème.



Méthode

- 1 Débranchez l'adaptateur secteur de l'e-pc.
 - 2 Retirez le capot principal de l'e-pc.
 - 3 Remplacez le module mémoire par un autre en état de fonctionnement.
 - 4 Rebranchez l'adaptateur secteur et démarrez le e-pc.
- 1 Accédez au programme *Setup* en appuyant sur **F2** à l'invite lors du démarrage. Reportez-vous à la page 38.
 - 2 Rétablissez les paramètres par défaut du programme *Setup* en appuyant sur **F9**.
 - 3 Appuyez sur **F10** pour quitter le programme *Setup* et enregistrer les modifications.

Si le problème persiste, contactez votre service d'assistance agréé.

Une erreur est détectée lors de l'autotest à la mise sous tension

Si lors de l'autotest à la mise sous tension, un message d'erreur apparaît à l'écran, un problème de configuration existe.

Vérifiez que...

- La partie de la configuration concernée par l'erreur détectée par l'autotest à la mise sous tension est correcte.



Méthode

- 1 Pour des informations de dépannage plus détaillées, reportez-vous à la section "Problèmes généraux" à partir de la page 20.
- 2 Si le problème persiste, exécutez HP e-DiagTools (voir à la page 30).

Erreur de test du port série ou parallèle

Remarque : ce type d'erreur peut survenir au démarrage du e-pc, lors de l'autotest à la mise sous tension (POST)

Vérifiez que...

- Le port est correctement configuré dans le programme *Setup* du e-pc.



Méthode

- 1 Mettez le e-pc HORS puis SOUS tension.
- 2 Lorsque le message **Press F2 to Enter Setup** apparaît, appuyez sur la touche **F2**. Voir à la page 38.
- 3 Vérifiez que le port est activé et que les paramètres corrects sont sélectionnés dans le menu **I/O Device Configuration**.

- Le périphérique est correctement connecté et se trouve sous tension.



- 1 Mettez le e-pc hors tension.
- 2 Branchez les câbles dans les connecteurs appropriés situés à l'arrière du e-pc.
- 3 Mettez le e-pc et les périphériques externes sous tension.

- Les pilotes adéquats sont installés.



Reportez-vous à la documentation accompagnant votre périphérique série ou parallèle.

- Le problème n'est pas d'origine matérielle.



Exécutez e-DiagTools. Voir à la page 30.

- Votre e-pc utilise le BIOS le plus récent.



Téléchargez le BIOS le plus récent et les instructions d'installation sur le site Web de HP à l'adresse : www.hp.com/go/e-pcsupport

Si le problème persiste, contactez votre service d'assistance agréé

Affichage du message "non-system disk" ou "operating system not found"

Vérifiez que...

- Aucune disquette non amorçable se trouve dans un lecteur de disquette externe lors du démarrage du e-pc.
- L'ordre d'amorçage des unités est correctement défini dans le programme *Setup*.

Méthode

- ⇒
 - 1 Le cas échéant, retirez la disquette.
 - 2 Redémarrez le e-pc.
- ⇒
 - 1 Accédez au programme *Setup* en appuyant sur **F2** à l'invite lors du démarrage. Voir à la page 38.
 - 2 Rétablissez les paramètres par défaut du programme *Setup* en appuyant sur **F9**.
 - 3 Appuyez sur **F10** pour quitter le programme *Setup* et enregistrer vos modifications.

Erreur de test CMOS

Remarque : ce type d'erreur peut survenir au démarrage du e-pc, lors de l'autest à la mise sous tension (POST)

Vérifiez que...

- Vous utilisez le BIOS le plus récent.
- Il n'est pas nécessaire de rétablir les paramètres de configuration par défaut.
- Le CMOS n'est pas corrompu.

Méthode

- ⇒ Téléchargez le BIOS le plus récent et les instructions d'installation sur le site Web de HP : www.hp.com/go/e-pcsupport
- ⇒
 - 1 Mettez le e-pc HORS, puis SOUS tension.
 - 2 Lorsque le message **Press F2 to Enter Setup** apparaît, appuyez sur **F2**.
 - 3 Rétablissez les paramètres par défaut du programme *Setup* en appuyant sur **F9**.
 - 4 Appuyez sur **F10** pour quitter le programme *Setup* et enregistrer vos modifications.
- ⇒
 - Effacez le CMOS du e-pc dans le programme *Setup* (méthode recommandée) si vous pouvez accéder à cette option. Voir à la page 38.
 - Effacez le CMOS manuellement. Voir à la page 39.

Si le problème persiste, contactez votre service d'assistance agréé.

Le e-pc ne fonctionne pas correctement

Le e-pc est bloqué en mode Sommeil

Vérifiez que...

- Le e-pc n'est pas réellement bloqué.



Méthode

- 1 Bougez la souris et appuyez sur une touche du clavier. Attendez une minute pour voir si le e-pc se réveille.
- 2 Si la DEL de mise sous tension clignote et que le e-pc n'émet aucun son, le e-pc est en état de sommeil profond, afin d'économiser de l'énergie. Appuyez brièvement sur le bouton de mise sous/hors tension et attendez une minute pour voir si le e-pc se réveille.
- 3 Si le e-pc ne répond toujours pas, maintenez le bouton de mise sous/hors tension enfoncé pendant 5 secondes. Le e-pc s'arrête et toutes les données non enregistrées sont perdues.
- 4 Débranchez le cordon d'alimentation du e-pc, attendez quelques secondes, puis rebranchez-le. Votre e-pc redémarre automatiquement.

Le e-pc se bloque soudainement

Vérifiez que...

- L'une de vos applications n'est pas bloquée.



Méthode

- 1 Appuyez simultanément sur **CTRL + ALT + SUPPR**. Une fenêtre affichant les applications en cours apparaît. L'une de ces applications peut être suivie de la mention **Pas de réponse**.
- 2 Sélectionnez cette application et cliquez sur **Fin de tâche**.
- 3 Relancez le programme pour vérifier son bon fonctionnement.
- 4 Si celui-ci ne s'exécute pas correctement, redémarrez le e-pc et effectuez un nouvel essai.

- Il n'y a pas un problème matériel.



- 1 Exécutez HP e-DiagTools (voir à la page 30).

- Le système dispose de suffisamment de mémoire vive. Il est recommandé d'installer au moins 64 Mo de RAM pour faire fonctionner Windows 2000 ou NT 4.0 sur votre e-pc. Si le système comprend moins de mémoire vive, certaines applications ne fonctionneront pas correctement.



- 1 Redémarrez votre e-pc.
- 2 Affichez l'écran de résumé du e-pc en appuyant sur **Echap** au démarrage. La quantité de RAM (mémoire principale) est affichée.

Vous ne pouvez pas éteindre le e-pc

Vérifiez que...

- Le e-pc ne s'est pas bloqué lorsque vous avez essayé de l'arrêter.



Méthode

- Si le e-pc ne peut être arrêté et redémarré normalement, maintenez le bouton de mise sous/hors tension enfoncé pendant 5 secondes. Le e-pc s'éteint. Notez que toutes les données non enregistrées sont perdues.

Mon e-pc est ralenti

Vérifiez que...

- Vous n'utilisez pas trop d'applications simultanément.



- Votre disque dur ne contient pas une quantité trop importante de données.



- Votre disque dur ne contient pas un nombre trop important de fichiers temporaires.



- La lenteur du e-pc n'est pas causée par le réseau (si votre e-pc est en réseau).



Méthode

- 1 Fermez toutes les applications dont vous ne vous servez pas et vérifiez si les performances du e-pc sont améliorées.
 - 1 Cliquez sur la lettre correspondant au disque dur du e-pc dans l'**Explorateur Windows**. La quantité d'espace disque libre apparaît en bas de la fenêtre de l'Explorateur.
 - 2 Supprimez les fichiers inutiles ou effectuez une copie de sauvegarde.
 - 3 Comprimez les fichiers ne nécessitant pas un accès fréquent à l'aide d'un utilitaire de compression de fichiers.
- Windows 98/Windows 2000 : dans le menu **Démarrer**, sélectionnez **Programmes** ⇨ **Accessoires** ⇨ **Outils système** ⇨ **Nettoyage de disque**. Ce programme analyse les fichiers présents sur le système et vous indique ceux que vous pouvez effacer en toute sécurité.
 - Windows 95/Windows NT4 : recherchez le dossier de stockage des fichiers temporaires de Windows et effacez tous les fichiers inutiles (dont vous êtes certain).
 - Demandez de l'assistance à votre administrateur réseau.

Problèmes généraux

Cette section explique comment résoudre divers problèmes pouvant affecter le clavier, le moniteur, le disque dur, le lecteur de CD-ROM ou le modem.

ATTENTION Veillez à débrancher le cordon d'alimentation de l'adaptateur secteur et tout câble de télécommunications de votre e-pc avant de démonter le capot pour vérifier les connexions des câbles ou les réglages de cavaliers.

Pour éviter tout risque d'électrocution ou de lésion oculaire causé(e) par le rayon laser, n'ouvrez pas le module laser du lecteur de CD-ROM. Celui-ci doit uniquement être dépanné par un technicien qualifié. Ne tentez jamais d'effectuer un réglage de l'unité laser. Reportez-vous à l'étiquette se trouvant sur le lecteur de CD-ROM pour obtenir des informations sur l'alimentation et la longueur d'onde. Le e-pc est un produit laser de classe 1.

Le clavier ne fonctionne pas correctement

Vérifiez que...

- Le câble du clavier est correctement connecté.
- Le clavier est propre et aucune touche n'est enfoncée.
- Le clavier lui-même n'est pas défectueux.
- Les paramètres du clavier ne sont pas l'origine du problème.
- Vous utilisez le pilote approprié. Ce pilote est fourni avec tous les systèmes Windows NT 4.0, Windows 98 et 2000 préchargés. Pour les autres systèmes d'exploitation, reportez-vous à leur documentation respective.
- Vous utilisez le BIOS le plus récent.
- Vous n'avez rien renversé sur le clavier.

Méthode

- ⇒ Branchez le câble dans le connecteur approprié à l'arrière du e-pc. Un code de couleurs facilite le branchement.
- ⇒ Vérifiez que toutes les touches sont à la même hauteur et qu'aucune n'est enfoncée.
- ⇒ Remplacez le clavier par un autre en état de fonctionnement ou essayez le clavier sur un autre e-pc.
- ⇒ Dans le menu **Démarrer**, sélectionnez **Paramètres** ⇒ **Panneau de configuration** ⇒ **Clavier** pour afficher les paramètres de votre clavier.
- ⇒ Téléchargez le pilote le plus récent à partir du site Web de HP : www.hp.com/go/e-pcsupport
- ⇒ Téléchargez le BIOS le plus récent et les instructions d'installation à partir du site Web de HP : www.hp.com/go/e-pcsupport
- ⇒ Nettoyez le clavier à l'aide d'un chiffon humide. Ne mettez pas d'eau sur le clavier.

Le moniteur ne fonctionne pas correctement

Le voyant de mise sous tension du e-pc est allumé mais l'écran est noir

Vérifiez que...

- Le moniteur est sur ON (DEL allumée).
- Le cordon d'alimentation du moniteur est correctement connecté.
- Le câble vidéo du moniteur est correctement branché.
- Les réglages de la luminosité et du contraste sont corrects.



Méthode

Reportez-vous au manuel du moniteur pour les couleurs du voyant (vert, orange ou clignotant).

Branchez le cordon d'alimentation et assurez-vous qu'il est correctement connecté à une prise de terre et au moniteur.

Branchez le câble vidéo du moniteur et vérifiez qu'il est correctement branché à la fois au e-pc et au moniteur.

Vérifiez le réglage à l'aide de l'option OSD du moniteur (affichage écran) ou à l'aide des commandes situées à l'avant du moniteur.

Une image apparaît à l'amorçage mais l'écran reste noir

Vérifiez que...

- Les paramètres d'affichage du e-pc sont compatibles avec votre moniteur.



Méthode

- Windows 98 et Windows 2000 : redémarrez le e-pc. L'écran d'accueil HP s'affiche.

Pour Windows 98, à l'émission d'un bip, appuyez sur **F8**, puis démarrez le e-pc en mode sans échec.

Pour Windows 2000, appuyez sur **F8** à l'invite, puis démarrez le e-pc en mode VGA. Lorsque le e-pc a démarré, cliquez deux fois sur l'icône **Affichage** dans le **Panneau de configuration**, puis cliquez sur l'onglet **Paramètres**. Utilisez la flèche à glissière pour redéfinir la résolution.

- Windows NT : redémarrez le e-pc et accédez au mode VGA à l'invite lors du démarrage.

Pour les autres systèmes d'exploitation, consultez la documentation s'y rapportant.

L'image est fractionnée, défile, tremble ou clignote

Vérifiez que...

- Le moniteur est correctement connecté ou configuré.
- L'ensemble du matériel fonctionne correctement.



Méthode

- Vérifiez que le câble vidéo est bien connecté au e-pc.
- Vérifiez l'absence d'interférences provenant d'un éclairage néon ou d'un ventilateur.

Exécutez HP e-DiagTools (voir à la page 30).

Le disque dur présente un problème

Vérifiez que...

- Une alerte S.M.A.R.T. n'a pas été générée, indiquant que votre unité de disque dur est endommagée.



Méthode

Ce type d'alerte peut apparaître à l'écran au démarrage ou pendant le fonctionnement de l'e-pc. Dans ce cas, effectuez immédiatement une copie de sauvegarde de vos données, puis contactez l'assistance HP à l'adresse : www.hp.com/go/e-pcsupport pour obtenir un disque dur de remplacement.

- Le disque n'est pas endommagé.



- Exécutez e-DiagTools pour vérifier si un problème avec le disque dur n'est pas détecté (voir à la page 30).
- Exécutez les outils ScanDisk et Défragmenteur de disque pour vérifier s'il existe un problème avec le disque dur. Pour accéder à ces utilitaires, sélectionnez **Programmes** ⇒ **Accessoires** ⇒ **Outils système** dans le menu **Démarrer**.

- L'option d'amorçage à partir du disque dur n'a pas été désactivée dans le programme *Setup*.



Accédez au programme *Setup* en appuyant sur **F2** au démarrage, puis vérifiez la configuration de l'option **Boot device**.

- Le disque dur a été détecté.



Accédez à l'écran résumé en appuyant sur **Echap** au démarrage. Une unité de disque dur doit être déclarée dans le sous-menu **IDE Devices** (unités IDE).

Dépannage avancé

Vérifiez que...

- Les connexions internes du disque dur sont correctement connectées.



Méthode

Vérifiez que les câbles d'alimentation et de données de l'unité sont correctement connectés.

- Les cavaliers du disque dur sont correctement réglés.



Vérifiez que les cavaliers situés sur le disque dur sont en mode CS (cable select).

Le lecteur de CD-ROM, de CD-RW ou de DVD présente un problème

Vérifiez que...

Un disque est inséré dans le lecteur.



Méthode

- Dans l'Explorateur Windows, cliquez sur la lettre affectée au lecteur. Si un message du type **D:\ n'est pas accessible/Le périphérique n'est pas prêt** s'affiche, aucun disque n'est inséré dans le lecteur.
- Ouvrez le lecteur et vérifiez qu'un disque est inséré.

Le lecteur est correctement configuré dans le programme *Setup*.



Accédez au programme *Setup* en appuyant sur **F2** au démarrage, puis assurez-vous que le champ **CD-ROM** est activé.

Le lecteur a été détecté.



Accédez à l'écran résumé en appuyant sur **Echap** au démarrage. Le lecteur de CD-ROM, de CD-RW ou de DVD-ROM doit être déclaré dans le sous-menu **IDE Devices** (Unités IDE).

L'ordre d'amorçage des unités est correctement défini dans le programme *Setup*.



- Accédez au programme *Setup* en appuyant sur **F2** au démarrage, puis allez dans le menu **Boot device** (Amorçage). Si vous souhaitez amorcer à partir du lecteur de CD-ROM, placez **CD-ROM** avant **HDD**.

Le matériel fonctionne correctement.



Exécutez e-DiagTools pour vérifier qu'un problème concernant le lecteur n'a pas été détecté (voir page 30).

Dépannage avancé

Vérifiez que...

Tous les câbles sont correctement connectés.



Méthode

Ouvrez le capot du compartiment du disque dur et vérifiez que les câbles d'alimentation et de données du disque dur sont correctement connectés.

Pour plus d'informations sur l'utilisation et le dépannage du lecteur de DVD, reportez-vous Centre d'informations HP en ligne consacré au e-pc.

Le lecteur de DVD ne lit pas les DVD vidéo

Vérifiez que...

- Le DVD que vous tentez de lire et votre lecteur de DVD ont le même réglage de code régional. Le code régional du lecteur de DVD est défini par le premier DVD inséré dans le lecteur. Après plusieurs insertions de DVD, le code régional du lecteur est définitif et ne peut être modifié.
- Un logiciel de lecture de DVD est installé sur le système.
- Un décodeur MPEG matériel ou logiciel est installé sur votre système.
- Vous utilisez les pilotes les plus récents. Ces pilotes sont disponibles sur le site Web d'assistance e-pc à l'adresse : www.hp.com/go/e-pcsupport.
- Vous avez activé le mode DMA pour le canal IDE secondaire dans le programme *Setup* (pour y accéder, appuyez sur F2 lors du démarrage).

Le tiroir du lecteur de CD-ROM, de CD-RW ou de DVD ne s'ouvre pas

Procédure à suivre...

- 1 Si vous ne pouvez pas retirer un disque du lecteur (pendant une coupure de courant par exemple), vous pouvez utiliser le bouton d'éjection manuelle.

A l'aide d'un objet mince et dur, tel que l'extrémité d'un trombone, enfoncez le bouton d'éjection manuelle du lecteur.



- 2 Le tiroir du lecteur se libère en s'ouvrant légèrement. Avec précaution, ouvrez-le complètement et retirez le disque.
- 3 Pour refermer le tiroir, poussez doucement dessus sans forcer. Il est possible que le tiroir ne se referme pas complètement avant que le lecteur soit complètement opérationnel (par exemple, lorsque le courant revient).

Un périphérique installé récemment sur le e-pc n'est pas reconnu

Vérifiez que...

- Le périphérique est correctement connecté.
- Le périphérique est sous tension.



Méthode

- Vérifiez que les connecteurs ne comportent pas de broches tordues et que la connexion est bonne.
- Appuyez sur le bouton d'alimentation du périphérique (s'il existe) et vérifiez que le câble d'alimentation est correctement connecté.

Le modem ne fonctionne pas

Vérifiez que...

- Les paramètres de pays pour votre modem sont correctement définis.



Méthode

Reportez-vous à la section "Si vous possédez un modem", à la page 3.

La date et l'heure sont incorrectes

Vérifiez que...

- La pile n'est pas déchargée. Ceci peut survenir lorsque le e-pc a été débranché pendant une période trop longue.



Méthode

Pour modifier la date et l'heure, dans le menu **Démarrer**, sélectionnez **Paramètres** ⇒ **Panneau de configuration** ⇒ **Date/Heure** ou utilisez le programme *Setup* (voir à la page 38).

Affichage du message "Some necessary system files are corrupted"

Vérifiez que...

- Vous n'avez pas effacé de fichiers système.



Méthode

Réinstallez le système d'exploitation ou rétablissez les réglages d'usine du e-pc à l'aide des CD-ROM fournis avec le système. Pour plus d'informations, reportez-vous à la page 31.

Vous avez oublié le mot de passe du BIOS

- Vous avez oublié le mot de passe défini dans le programme *Setup* afin d'empêcher les utilisateurs non autorisés de démarrer votre e-pc.



- 1 Si vous avez un administrateur système, demandez-lui le mot de passe.
- 2 Si vous ne retrouvez pas le mot de passe, effacez les mots de passe (voir à la page 38). Cette opération permet de démarrer le e-pc sans mot de passe.

L'utilisation du symbole Euro pose problème

Vérifiez que...

Votre système d'exploitation et les applications prennent en charge ce symbole. ⇒

La police que vous utilisez prend en charge le symbole Euro. ⇒

Votre clavier dispose de la touche Euro. Dans le cas contraire, il est possible de configurer le clavier. ⇒

Méthode

- Seuls les systèmes d'exploitation les plus récents, tels que Windows 98 et Windows 2000, prennent automatiquement en charge le symbole Euro (certaines langues seulement).
- Seules certaines versions de Windows NT 4.0 prennent en charge symbole Euro.

Pour plus d'informations sur la prise en charge du symbole Euro, reportez-vous au site Web de Microsoft à l'adresse :

www.microsoft.com/windows/euro.asp.

Si le symbole Euro est pris en charge par une police, celui-ci apparaît dans la Table de caractères. Pour y accéder, sélectionnez **Programmes** ⇒ **Accessoires** ⇒ **Outils système** ⇒ **Table de caractères**.

Dans le menu **Démarrer**, sélectionnez **Paramètres** ⇒ **Panneau de configuration**, puis cliquez deux fois sur **Clavier** et sélectionnez l'onglet **Langue** ou **Paramètres régionaux d'entrée**. Cliquez sur **Ajouter** et sélectionnez le pays correspondant à votre clavier, puis cliquez sur **OK** pour quitter le Panneau de configuration.

Autres problèmes de configuration

Si le POST génère une erreur non traitée dans cette section...

Vérifiez que...

Les réglages du programme *Setup* sont corrects. ⇒

Votre e-pc utilise le BIOS le plus récent. ⇒

Méthode

- 1 Mettez le e-pc sous tension ou redémarrez-le.
- 2 Lorsque le message **Press F2 to Enter Setup** apparaît, appuyez sur **F2**. Pour plus d'informations, reportez-vous à la page 38.

Téléchargez le BIOS le plus récent et les instructions relatives à son installation sur le site Web du e-pc : **www.hp.com/go/e-pcsupport**

Problèmes audio

Aucun son n'est produit dans aucune application

Vérifiez que...

- Les paramètres volume, muet, et balance sont corrects.



Méthode

- Cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône du haut-parleur se trouvant sur la barre des tâches, puis sélectionnez **Ouvrir les contrôles de volume**, puis réglez les paramètres si nécessaire.
- Pour plus d'informations, reportez-vous à la documentation du système d'exploitation.

Dépannage avancé

Vérifiez que...

- Le problème n'est pas dû à un conflit matériel. Ceux-ci surviennent lorsque plusieurs périphériques utilisent les mêmes lignes ou canaux de signaux. Les conflits entre l'interface audio et un autre périphérique peuvent être dus aux paramètres des adresses d'E-S, d'IRQ ou du canal DMA.



Méthode

Vérifiez les paramètres de l'interface audio et des autres accessoires du système.

Le e-pc émet un bourdonnement

Vérifiez que...

- La mise à la terre de vos composants audio est appropriée.



Méthode

Branchez tous les périphériques dans des prises secteur adjacentes (espacées de 5 cm) ou utilisez des filtres.

Aucun son audible lors de la lecture d'un CD multimédia ou audio

Vérifiez que...

- Le contrôle du volume sur le lecteur de CD-ROM est correctement réglé.



Méthode

Tournez la molette de volume située à l'avant du lecteur.

- Si vous utilisez un casque ou des haut-parleurs :
- ils sont correctement connectés,
 - les contrôles de volume du système d'exploitation sont correctement réglés.



- Pour obtenir des informations sur la connexion des haut-parleurs ou du casque, reportez-vous à la page 2.
- Cliquez deux fois sur l'icône du haut-parleur dans la barre des tâches, puis réglez le volume souhaité à l'aide du curseur volume.

Le e-pc se bloque lors de l'enregistrement

Vérifiez que...

- Votre disque dur ne contient pas une trop grande quantité de fichiers audio numériques non compressés. Une minute de son stéréo enregistré à une fréquence de 44 kHz occupe environ 10,5 Mo d'espace disque.



Méthode

- Avant d'enregistrer, vérifiez que vous disposez de l'espace disque suffisant.
- La compression de données permet de réduire la taille du fichier. Les algorithmes de compression matérielle loi A et loi M utilisés par l'interface audio permettent d'échantillonner le son en 16 bits, tout en générant la même quantité de données qu'avec un échantillon 8 bits.

Pas de sortie pour les sons numérisés 8 ou 16 bits

Vérifiez que...

- Il n'existe pas de conflit d'interruption ou que le canal DMA adéquat est sélectionné.



Méthode

Utilisez le logiciel de contrôle audio du système pour modifier le canal DMA ou le paramètre d'IRQ de l'interface audio.

L'entrée audio du microphone est trop faible

Vérifiez que...

- Les spécifications du microphone sont conformes à celles des composants audio 16 bits. Le microphone doit être du type 600-ohm electret.



Méthode

Consultez la documentation fournie avec le microphone.

Forum aux questions

Forum aux questions

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> Comment réinstaller le système d'exploitation de mon e-pc ? | ⇒ | Utilisez les CD-ROM fournis avec votre e-pc. Voir à la page 31. |
| <input type="checkbox"/> Pourquoi mon e-pc est-il lent ou génère-t-il des messages étranges ? | ⇒ | <ul style="list-style-type: none"> • Si vous êtes connecté à un réseau, la lenteur du e-pc peut être due au réseau. • Le disque dur du e-pc est peut-être trop plein. • Votre e-pc est peut-être infecté par un virus. Utilisez un utilitaire antivirus pour effacer tout virus. <p data-bbox="656 528 1023 600">Vous pouvez également mettre à jour le BIOS du e-pc. Téléchargez le BIOS et les instructions de mise à jour à l'adresse :</p> <p data-bbox="656 603 978 624">www.hp.com/go/e-pcsupport</p> |
| <input type="checkbox"/> Des problèmes sont apparus sur mon e-pc depuis l'installation d'un nouveau logiciel. Que puis-je faire ? | ⇒ | Désinstallez le logiciel pour voir si le problème disparaît. Si le problème persiste, contactez le fabricant du logiciel pour obtenir de l'aide ou des informations relatives aux problèmes de compatibilité. |
| <input type="checkbox"/> Est-il possible d'utiliser des périphériques USB avec le système d'exploitation préchargé sur mon e-pc ? | ⇒ | Oui, si votre e-pc utilise Windows 98 ou Windows 2000. Non, si votre e-pc utilise Windows NT 4.0. |
| <input type="checkbox"/> Comment connaître le type de matériel et la version de BIOS utilisés sur mon e-pc ? | ⇒ | Redémarrez le e-pc et appuyez sur ECHAP pendant l'autotest à la mise sous tension (POST). La version du BIOS s'affiche en haut de l'écran. |
| <input type="checkbox"/> Où puis-je obtenir des informations sur les pilotes HP les plus récents ? | ⇒ | Sur le site web de HP : www.hp.com/go/e-pcsupport |

Diagnostic matériel HP (e-DiagTools)

Remarque HP recommande l'utilisation de e-DiagTool. Cet utilitaire permet de résoudre la plupart des problèmes matériels avec une très grande efficacité. Il permet également de déterminer s'il s'agit d'un problème matériel ou logiciel.

A quoi sert e-DiagTools ?

- Vérifier la configuration et le bon fonctionnement du e-pc.
- Diagnostiquer les problèmes liés au matériel.
- Générer des informations précises pour le personnel d'assistance, permettant une résolution rapide et efficace des problèmes.

Comment exécuter e-DiagTools ?

- A partir du disque dur du e-pc, en appuyant sur **F10** au démarrage.
-

Remarque Cette méthode fonctionne uniquement si la partition de diagnostic sur le disque dur est intacte.

- A partir de l'un des CD-ROM fournis avec votre e-pc. Pour plus d'informations, reportez-vous à la section "CD-ROM fournis avec votre e-pc", à la page 31.

CD-ROM fournis avec votre e-pc

Votre e-pc est livré avec un ensemble de CD-ROM permettant de modifier ou de restaurer le système et de réinstaller des pilotes ou utilitaires. Les CD fournis dépendent de votre modèle de e-pc :

- *CD-ROM HP Assist*
- *CD-ROM de création d'image et de récupération / CD-ROM HP Image Library and Diagnostics.*

CD-ROM HP Assist

Le e-pc est fourni avec deux *CD-ROM HP Assist* (version Windows 98) ou trois (version Windows 2000), selon le modèle :

CD-ROM HP Assist - Récupération du système

Un ou deux CD. Utilisez ce(s) CD-ROM pour effectuer la tâche suivante :

- récupération complète du système.

CD-ROM HP Assist - Drivers & Utilities

Un CD-ROM. Utilisez ce CD-ROM pour :

- réinstaller individuellement des pilotes de périphériques ou des utilitaires,
- exécuter l'utilitaire de diagnostic matériel e-DiagTools.

Utilisation des CD-ROM HP Assist

Pour utiliser ces CD-ROM, vous avez deux possibilités :

- amorcer le e-pc à partir du CD-ROM,
- utiliser le CD-ROM lorsque le e-pc est en fonctionnement.

Récupération totale du système ou installation d'un autre système d'exploitation

Utilisez le *CD-ROM HP Assist - Récupération du système* pour restaurer la configuration d'usine du e-pc (restauration du système d'exploitation, des pilotes et des applications fournies par HP). Le e-pc retrouve une configuration logicielle identique à celle d'origine.

Remarque La restauration de la configuration d'usine (configuration d'origine) ou la suppression de certains éléments de la configuration efface l'intégralité de la partition du disque dur principal. Il est vivement recommandé de (a) effectuer une copie de sauvegarde de toutes vos données avant d'effectuer cette opération, (b) retirer tous les périphériques que vous avez ajoutés, (c) effectuer une mise à jour du BIOS du e-pc (voir à la page 33) et (d) disposer des pilotes logiciels pour tous les périphériques et matériels ajoutés. L'ensemble du processus prend environ une demi-heure.

Réinstallation manuelle des pilotes

- 1 Insérez le *CD-ROM HP Assist - Drivers & Utilities* dans le lecteur (une fois le système d'exploitation lancé).
- 2 Dans l'Explorateur Windows, sélectionnez le(s) pilote(s) à réinstaller.
- 3 Suivez les instructions d'installation fournies dans le fichier **README** accompagnant le pilote.

Autres CD-ROM HP

CD-ROM de création d'image et de récupération

Utilisez ce CD-ROM pour :

- restaurer le système d'exploitation d'origine ;
- restaurer une image logicielle totale du e-pc ;
- installer un autre système d'exploitation (si disponible). Par exemple, vous pouvez remplacer Windows 2000 par Windows NT 4.0. ;
- personnaliser la taille et le type des partitions du disque dur ;
- accéder aux fichiers maître du système d'exploitation (nécessaire pour installer certains pilotes).

CD-ROM HP Image Library and Diagnostics

Utilisez ce CD-ROM pour :

- réinstaller les pilotes et utilitaires d'origine ;
- exécuter l'utilitaire de diagnostic matériel e-DiagTools.

Documentation relative à ces procédures

Toutes ces procédures sont documentées en détail sur le *CD-ROM de création d'image et de récupération*. Ces documentations s'affichent lorsque vous insérez le CD-ROM.

Le BIOS du e-pc

Le rôle du BIOS (Basic Input Output System) de votre e-pc est de :

- tester et configurer les composants matériels du e-pc lors de l'autotest à la mise sous tension (POST) ;
- vous permettre de configurer votre e-pc à l'aide du programme *Setup*. Reportez-vous à la section "Programme HP Setup", à la page 38 ;
- assurer l'interface entre les logiciels et le matériel de votre e-pc ;

Le BIOS est stocké sur une puce se trouvant sur la carte système. Le BIOS de votre modèle de e-pc lui est spécifique.

Mise à jour du BIOS de votre e-pc

De nombreux problèmes sur votre e-pc peuvent être résolus en mettant à jour le BIOS du e-pc.

La mise à jour (flashage) du BIOS est une procédure facile consistant à amorcer votre e-pc à partir d'une disquette contenant le nouveau BIOS.

Le BIOS le plus récent pour votre e-pc et les instructions de mise à jour peuvent être téléchargées depuis le site Web d'assistance e-pc HP à l'adresse : www.hp.com/go/e-pcsupport.

Retour de votre e-pc pour réparation

Votre disque dur a été conçu de manière à pouvoir être retiré facilement. En cas de défaillance système, le service d'assistance HP peut vous conseiller de retirer le disque dur et de lui envoyer l'unité centrale pour réparation ou remplacement.

Retrait du disque dur

Remarque Placez toujours le disque sur une surface souple. Protégez le disque de l'électricité statique en le laissant dans sa pochette antistatique jusqu'au moment de l'installation. Avant de manipuler le disque, touchez une surface métallique non peinte pour décharger l'électricité statique. Une fois le disque sorti de sa pochette, manipulez-le par le châssis uniquement. **NE TOUCHEZ PAS** les composants électriques. Reposez toujours le disque sur la pochette antistatique. Les disques durs sont des composants fragiles et sensibles aux vibrations. Lors du retrait ou de l'insertion d'un disque, veillez à ne pas heurter ni laisser tomber le disque. Tout choc peut endommager le disque ou l'empêcher de fonctionner correctement.

- 1 Mettez le moniteur et le e-pc hors tension. Débranchez l'adaptateur secteur de la prise murale.
- 2 A l'aide de la clé, déverrouillez le système de contrôle des ports (s'il est installé) et le capot du compartiment du disque dur à l'arrière du e-pc. Retirez le système de contrôle des ports.
- 3 Déconnectez le cordon d'alimentation et toute liaison à un réseau de télécommunications.
- 4 Poussez le capot vers l'arrière et soulevez-le.

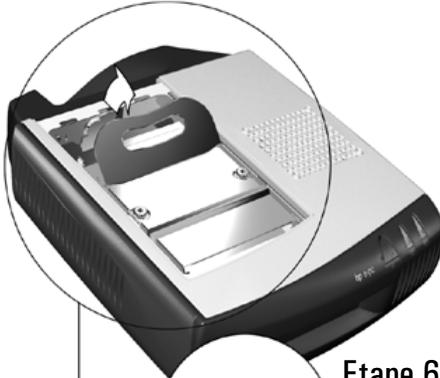
Etape 4



- 5 Soulevez l'arrière du tiroir du disque dur du e-pc à l'aide de la poignée. Vous accédez ainsi aux connecteurs de données et d'alimentation.
- 6 Retirez les connecteurs de données et d'alimentation.

- 7 A l'aide de la poignée, extrayez le tiroir du disque dur du e-pc.

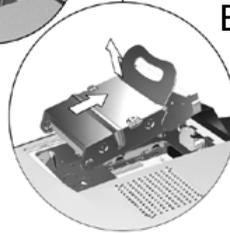
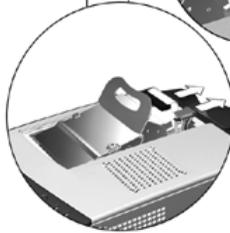
Etape 5



Etape 6



Etape 7



- 8 Placez le tiroir du disque dur dans une pochette antistatique et mettez-le de côté. Ne retirez pas le disque dur de son tiroir.

Remise en place du disque dur

- 1 Insérez les tenons à l'avant du tiroir du disque dur dans les rainures de guidage à l'intérieur du compartiment, puis faites glisser le tiroir pour le mettre en place.
- 2 Soulevez la poignée située sur le tiroir jusqu'à ce que les connecteurs situés à l'arrière soient accessibles, puis rebranchez le câble d'alimentation et les câbles de données.
- 3 Insérez l'arrière du tiroir dans le compartiment du disque dur, puis réenclenchez la poignée.
- 4 Veillez à ce que tous les câbles du disque dur soient correctement remis en place (ni bloqués, ni pincés).
- 5 Remettez le capot du compartiment en place et enclenchez-le dans son logement.
- 6 Rebranchez les câbles et le système de contrôle des ports (reportez-vous à la section "Sécurité de votre e-pc" à la page 5).

Services d'assistance et d'information

Pour en savoir plus sur les services et l'assistance HP, consultez le site Web de HP à l'adresse : www.hp.com/go/e-pcsupport.

Informations relatives à la garantie et aux Centres d'assistance clientèle

Des informations détaillées relatives à la garantie de votre HP e-pc et aux Centres d'assistance clientèle HP sont disponibles respectivement au dos de ce manuel et à la page 50.

Informations à connaître avant de contacter l'assistance HP

Notez certaines des informations ci-dessous sur une feuille de papier. Ainsi, le service d'assistance HP pourra gérer votre problème rapidement et efficacement :

Description du e-pc	
Modèle	Voir l'étiquette sur le côté droit du e-pc (en position horizontale).
Numéro de série	Voir l'étiquette sur le côté droit du e-pc (en position horizontale).
RAM	<ul style="list-style-type: none"> La quantité de RAM apparaît dans l'écran résumé (appuyez sur Echap au démarrage).
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de méga-octets installés 	
Question ou problème	
Décrivez brièvement le problème par écrit.	
Fréquence	Quelle est la fréquence du problème ?
Fonctionnement OK ?	Pendant combien de temps le e-pc a-t-il fonctionné normalement ?
Modifications apportées au e-pc	Y a-t-il eu des modifications récentes sur le e-pc ?
Y a-t'il des erreurs e-DiagTools ?	Exécutez e-DiagTools. Voir à la page 30.
Matériel	
Quelle version du BIOS est utilisée ?	La version du BIOS est affichée dans l'écran résumé (appuyez sur Echap au démarrage).
Des paramètres du BIOS ont-ils été modifiés ?	Le problème est-il apparu après une modification des paramètres du BIOS à l'aide du programme Setup ?
Système d'exploitation	
Utilisez-vous le système d'exploitation d'origine préchargé sur le e-pc ?	Quelle est la version du système d'exploitation ?
Dans le cas contraire, quelle version utilisez-vous ?	Dans le menu Démarrer , sélectionnez Paramètres ⇄ Panneau de configuration , puis cliquez sur l'icône Système . La version du système d'exploitation est affichée dans la zone Système .
Tout message d'erreur généré par le système d'exploitation.	Notez le contenu exact du message d'erreur.
Toute erreur survenant à l'amorçage (autotest à la mise sous tension). Ce test vérifie tous les composants installés.	Toutes les erreurs POST sont affichées à l'écran ou signalées par des codes sonores (bips). Si des bips sont émis, comptez-les.

— Informations techniques

Ce chapitre contient des informations techniques relatives à votre e-pc. Pour plus d'informations, consultez la fiche technique de votre e-pc disponible dans la bibliothèque du site Web de HP à l'adresse suivante : www.hp.com/desktops.

Programme HP Setup.....	page 38
Suppression des paramètres CMOS (BIOS) du e-pc.....	page 38
Caractéristiques techniques.....	page 40

Programme HP Setup

Le programme *Setup* de HP vous permet d'afficher et de modifier la configuration de votre HP e-pc. Il peut parfois être nécessaire d'entrer dans le programme *Setup* pour reconfigurer votre e-pc après avoir installé de nouveaux composants matériels. Le programme *Setup* contient une aide en ligne vous guidant lors des modifications.

Accès au programme Setup

Pour accéder au programme *Setup*, appuyez sur **F2** lorsque le logo HP apparaît à l'écran.

Menus du programme Setup

Le programme *Setup* de votre e-pc est affiché sur un écran unique. Il contient plusieurs menus, que vous pouvez sélectionner avec les flèches vers le haut et vers le bas.

Définition des paramètres par défaut du système

Le programme *Setup* change le comportement du système en modifiant les paramètres d'initialisation. La définition de paramètres incorrects peut empêcher l'amorçage du système. Le cas échéant, appuyez sur **F9** dans le programme *Setup* pour charger les paramètres par défaut du programme *Setup* ou sélectionnez **Load default values** (Charger les paramètres par défaut) dans le menu **Exit** (Quitter). L'amorçage de l'ordinateur doit se faire correctement.

Remarque

Si un mot de passe Supervisor (Superviseur) est défini, saisissez-le pour définir les paramètres système par défaut.

HP recommande vivement de noter toute modification apportée au programme *Setup*.

Suppression des paramètres CMOS (BIOS) du e-pc

Le CMOS est une puce gardant la trace de tous les composants installés lorsque votre e-pc est mis hors tension. La suppression des paramètres du CMOS peut vous aider à résoudre certains problèmes courants :

- lorsque votre e-pc ne peut détecter un périphérique ;
- lorsque vous avez des difficultés à amorcer le e-pc ;
- lorsque le e-pc est infecté par un virus.

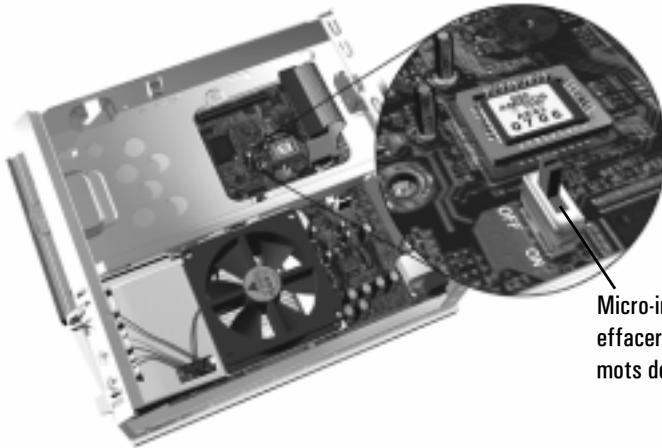
Pour effacer les paramètres du CMOS :

- utilisez le programme *Setup* du e-pc (méthode recommandée). Pour accéder au *Setup*, appuyez sur **F2** au démarrage, puis sur **F9** ;
- ouvrez votre e-pc et effacez manuellement le CMOS (recommandé si vous ne pouvez pas résoudre le problème en accédant au *Setup* ou si vous souhaitez effacer le CMOS en totalité en cas de présence d'un virus).

Suppression manuelle des paramètres du CMOS et des mots de passe

Pour effacer le CMOS et les mots de passe manuellement :

- 1 Débranchez l'adaptateur secteur du e-pc, retirez le capot du compartiment du disque dur, puis le disque dur. Consultez la section "Retrait du disque dur" à la page 34.
- 2 Basculez le micro-interrupteur d'effacement du CMOS et des mots de passe sur la position ON.



- 3 Remontez le capot du disque dur (consultez la section "Remise en place du disque dur" à la page 35), puis rebranchez l'adaptateur secteur.
- 4 Mettez le e-pc sous tension. Ceci efface la mémoire du CMOS. Attendez que le e-pc redémarre. Un message s'affiche précisant que la configuration a été effacée.
- 5 Mettez le e-pc hors tension, débranchez l'adaptateur secteur, puis retirez le capot du disque dur et le disque dur.
- 6 Basculez le micro-interrupteur d'effacement du CMOS et des mots de passe sur la position OFF pour réactiver la configuration.
- 7 Remontez le disque dur et le capot, puis rebranchez l'adaptateur secteur.
- 8 Allumez le e-pc. Le e-pc démarre plus lentement qu'à l'ordinaire car il charge les valeurs de la configuration par défaut.
- 9 Appuyez sur **F2** pour accéder au programme *Setup* de HP. Mettez à jour les champs qui le requièrent, tels que ceux de la date et de l'heure, des mots de passe, ainsi que les paramètres du champ Security, puis sauvegardez vos modifications et quittez le programme *Setup*. Le e-pc redémarre avec la nouvelle configuration.

Caractéristiques techniques

En tant que partenaire ENERGY STAR, HP garantit que ce produit est conforme aux exigences ENERGY STAR relatives à la consommation en énergie (Windows 98 et Windows 2000 uniquement). Pour vérifier les données de consommation électrique, consultez le tableau ci-dessous.

Caractéristiques	HP e-pc, e-Vectra
Poids (configuration avec 1 lecteur de CD-ROM ; écran et clavier non compris)	3,5 kg
Dimensions	Largeur : 8,9 cm Hauteur : 24,0 cm Profondeur : 27,2 cm
Encombrement	Position verticale (sans socle) : 0,021 m ² Position horizontale : 0,065 m ²
Emission acoustique (selon ISO 7779)	Puissance sonore : LwA ≤ 33 dBA
<ul style="list-style-type: none"> ● En fonctionnement (inactif) : 	Pression sonore : LpA ≤ 30 dBA
Consommation électrique	Nominale : 40 W Windows 98 (Sommeil) : 20 W
Humidité de stockage	8 % à 85 % (relative), sans-condensation à 40 °C
Température en fonctionnement	5 °C à 35 °C

Remarque

Les plages de température et de taux d'humidité en fonctionnement peuvent varier en fonction des périphériques de stockage installés. Un niveau d'humidité élevé peut empêcher le bon fonctionnement des lecteurs. Une faible humidité peut aggraver les problèmes liés à l'électricité statique et entraîner une usure excessive de la surface des disques.

Les données de consommation électrique et d'acoustique consignées dans les tableaux ci-dessus sont valables pour la configuration standard telle qu'elle vous est fournie. Pour plus d'informations, consultez la fiche technique sur le site Web de HP : www.hp.com/desktops

Lorsque l'ordinateur est mis hors tension à l'aide du bouton d'alimentation situé sur le panneau avant, la consommation électrique est inférieure à 3 W, mais n'est pas nulle. La méthode spécifique de mise sous/hors tension sur ces ordinateurs augmente considérablement la durée de vie de l'unité d'alimentation. Pour une consommation nulle en mode "éteint", débranchez l'ordinateur ou utilisez un bloc multiprises équipé d'un interrupteur.

— Informations réglementaires, garantie et assistance

Ce chapitre décrit les conditions de garantie et d'assistance pour votre e-PC et explique comment contactez le service d'assistance. Il est conseillé de lire le chapitre 2, "En cas de problème" avant de solliciter de l'aide auprès de votre service d'assistance agréé.

Informations réglementaires	page 42
Garantie matérielle HP	page 47
Numéros des Centres d'assistance clientèle HP	page 50
Garantie internationale	page 51
Garantie limitée sur les logiciels HP	page 51
Accord de licence logicielle HP	page 52
Recyclage de votre e-PC	page 53

Informations réglementaires

Declaration of Conformity According to ISO/IEC Guide 22 and EN 45014

Manufacturer's Name: Hewlett-Packard

Manufacturer's Address: 5, avenue Raymond Chanas - Eybens - 38053 Grenoble Cedex 09 - FRANCE

Declares that the product:

Product Name: Personal Computer

Model Number: hp e-PC, e-vectra

conforms to the following Product Specifications:

Safety:

International: IEC 60950:1991 + A1 + A2 + A3 + A4 / GB4943-1995

Europe: EN 60950:1992 + A1 + A2 + A3 + A4 + A11

Electromagnetic Compatibility:

CISPR 22:1993 + A1 + A2 / EN 55022:1994 + A1 + A2 Class B ¹⁾

EN 50082-1:1992

IEC 801-2:1991 / prEN 55024-2:1992 - 4kV CD, 8kV AD

IEC 801-3:1984 / prEN55024-3:1991 - 3V/m

IEC 801-4:1988 / prEN 55024-4:1993 - 0.5 kV Signal Lines, 1 kV Power Lines

IEC 555-2:1982 + A1:1985 / EN 60555-2:1987

IEC 61000-3-3:1994 / EN 61000-3-3:1995

IEC 61000-3-2:1995 / EN 61000-3-2:1995

GB9254-1998

FCC Title 47 CFR, Part 15 Class B ²⁾

ICES-003, Issue 3

VCCI-B

AS/NZ 3548:1995

Supplementary information: The product herewith complies with the requirements of the following Directives and carries the CE-marking accordingly:
EMC Directive 89/336/EEC and Low Voltage Directive 73/23/EEC, both amended by the Directive 93/68/EEC.

¹⁾The product was tested in a typical configuration with Hewlett-Packard Personal Computer Systems.

²⁾This Device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions:

(1) this device may not cause harmful interference, and

(2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Didier CABARET
Quality Manager



Grenoble, August 2000:

For Compliance Information ONLY, contact:
USA Contact: Hewlett-Packard Company,
Corporate Product Regulations Manager,

FCC Class B (for USA only)

Federal Communications Commission Radio Frequency Interference Statement

This equipment has been tested and found to comply with the limits for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used in accordance with the installation manual, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which can be determined by turning the equipment off and on, the user is encouraged to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna.
- Increase the distance between the equipment and the receiver.
- Connect the equipment to an outlet on a different circuit to the one the receiver is connected to.
- Consult your dealer or an experienced radio/TV technician for help.

Hewlett-Packard's FCC Compliance Tests were conducted using HP-supported peripheral devices and HP shielded cables, such as those you receive with your system. Changes or modifications not expressly approved by Hewlett-Packard could void the user's authority to operate the equipment.

Notice for Canada

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Notice for the Netherlands



Bij dit apparaat zijn batterijen geleverd. Wanneer deze leeg zijn, moet U ze niet weggooien maar inleveren als KCA.

Hinweis für Deutschland: Geräuschemission

Lärmangabe nach Maschinenlärmmverordnung - 3 GSGV (Deutschland):

LpA < 70 dB am Arbeitsplatz bei normalem Betrieb nach DIN 45635 T.19

(under normal use in the workplace, as per ISO 7779).

Notice for Japan

この装置は、情報処理装置等電波障害自主規制協議会（VCCI）の基準に基づくクラスB情報技術装置です。この装置は、家庭環境で使用することを目的としていますが、この装置がラジオやテレビジョン受信機に近接して使用されると、受信障害を引き起こすことがあります。
取り扱い説明書に従って正しい取り扱いをして下さい。

This equipment is in the Class B category information technology equipment based on the rules of the Voluntary Control Council For Interference by Information Technology Equipment (VCCI). Although aimed for residential area operation, radio interference may be caused when used near a radio or TV receiver. Read the instructions for correct operation.

Notice for Korea

사용자 안내문 (B급 기기)

이 기기는 비업무용으로 전자파장해검정을 받은 기기로서, 주거지역에서는 물론 모든 지역에서 사용할 수 있습니다.

TELECOM REGULATORY STATEMENTS

PART 68 FCC Compliance Statement (USA)

This equipment complies with Part 68 of the FCC Rules. A label is attached to the equipment that contains, among other information, its FCC registration number and ringer equivalence number (REN). If requested, this information must be provided to the telephone company.

An FCC compliant telephone cord and modular plug is provided with this equipment. This equipment is designed to be connected to the telephone network or premises wiring using a compatible modular jack, which is FCC part 68 compliant.

Connection to the telephone network should be made by using standard modular telephone jack of type RJ11.

The REN is useful to determine the quantity of devices that may be connected to the telephone line and still have all of those devices ring when your telephone number is called. In most, but not all areas, the sum of the RENs should not exceed five (5.0). To be certain of the number of devices that may be connected to the line, as determined by the total RENs, contact the telephone company to determine the maximum REN for the calling area.

If this equipment causes harm to the telephone network, the telephone company may discontinue your service temporarily. If advance notice is not practical, the telephone company will notify the customer as soon as possible.

Also, you will be advised of your right to file a complaint with the FCC if you believe it is necessary.

The telephone company may make changes in its facilities, equipment, operations, or procedures that could affect the operation of the equipment. If this happens, the telephone company will provide advance notice in order for you to make the necessary modifications in order to maintain uninterrupted service.

In the event this equipment should fail to operate properly, disconnect the unit from the telephone line. Try using another FCC approved telephone in the same telephone jack. If the trouble persists, call the telephone company repair service bureau. If the trouble does not persist and appears to be with this unit, disconnect the unit from the telephone line and discontinue use of the unit until it is repaired. Please note that the telephone company may ask that you disconnect the equipment from the telephone network until the problem has been corrected or until you are sure that the equipment is not malfunctioning.

The user must use the accessories and cables supplied by the manufacturer to get optimum performance from the product.

No repairs may be done by the customer.

If trouble is experienced with this equipment, please contact your authorized support provider for repair and warranty information. If the trouble is causing harm to the telephone network, the telephone company may request you remove the equipment from the network until the problem is resolved.

This equipment cannot be used on telephone company provided coin service. Connection to Party Line Service is subject to state tariffs.

When programming and/or making test calls to emergency numbers:

- Remain on the line and briefly explain to the dispatcher the reason for the call.
- Perform such activities in the off-peak hours such as early morning or late evenings.

The Telephone Consumer Protection Act of 1991 makes it unlawful for any person to use a computer or other electronic device to send any message via a telephone facsimile machine unless such message clearly contains, in a margin at the top or bottom of each transmitted page or on the first page of the transmission, the date and time it is sent and an identification of the business, other entity, or individual sending the message and the telephone number of the sending machine of such business, other entity, or individual.

In order to program this information into your facsimile, refer to your communications software user manual.

Industry of Canada Notice

The Industry of Canada label identifies certified equipment. This certification means that the equipment meets certain telecommunications network prospective, operational and safety requirements. The department does not guarantee the equipment will operate to the user's satisfaction.

Before installing this equipment, make sure you are permitted to connect it to the facilities of the local Telecommunications Company. You must install the equipment using an acceptable method of connection. In some cases you may also extend the company's inside wiring for single line individual service by means of certified connector assembly (telephone extension cord). You should be aware, however, that compliance with the above conditions may not prevent degradation of service in some situations.

Repairs to certified equipment should be made by an authorized Canadian maintenance facility designed by the supplier. Any repairs or alterations made by a user to this equipment or equipment malfunctions, may give the telephone communications company cause to request the user to disconnect the equipment.

For your own protection, make sure that the electrical ground connections of the power utility, telephone lines and internal metallic water pipes systems, if present, are connected together. This precaution may be particularly important in rural areas.

Caution: Do not attempt to make electrical ground connections yourself, contact the appropriate electric inspection authority or an electrician.

The Ringer Equivalence Number (REN) assigned to each terminal device provides an indication of the maximum number of terminals allowed to be connected to a telephone interface. The termination on an interface may consist of any combination of devices subject only to the requirement that the sum of the Ringer Equivalence Numbers of all devices does not exceed 5.

PAN European Regulatory Note

The equipment has been approved under CTR21. For such products, the following statement is required:

This equipment has been designed to work with all countries' telephone networks in Europe. Network compatibility is dependent on internal software settings. Contact your vendor if it is necessary to use the equipment on a different telephone network or for further product support contact your authorized support provider on the phone numbers provided in the support and warranty documentation provided with the PC.

This equipment has been approved in accordance with Council Decision 98/482/EC for Pan European single terminal connection to the Public Switched Telephone Network (PSTN). However, due to differences between individual PSTNs provided in different countries the approval does not, of itself, give an unconditional assurance of successful operation on every PSTN network termination point.

In the event of problems, you should contact your equipment supplier in the first instance.

Dieses Geraet wurde gemaess der Entscheidung 98/482/EG des Rates europaweit zur Anschaltung als einzelne Endeinrichtung an das oeffentliche Fernsprechnetzzugelassen. Aufgrund der zwischen den oeffentlichen Fernsprechnetzen verschiedener Staaten bestehenden Unterschiede Stellt diese Zulassung an sich jedoch keine unbedingte Gewaehr fuer einen erfolgreichen Betrieb des Geraets an jedem Netzabschlusspunkt dar. Falls beim Betrieb Probleme auftreten, sollten Sie sich zunaechst an ihren Fachhaendler wenden.

Cet équipement a reçu l'agrément, conformément à la décision 98/482/CE du Conseil, concernant la connexion paneuropéenne de terminal unique aux Réseaux Téléphoniques Publics Commutés (RTPC). Toutefois, comme il existe des différences d'un pays à l'autre entre les RTPC, l'agrément en soi ne constitue pas une garantie absolue de fonctionnement optimal à chaque point de terminaison du réseau RTPC.

En cas de problème, vous devez contacter en premier lieu votre fournisseur.

La presente apparecchiatura terminale è stata approvata in conformità della decione 98/482/CE del Consiglio per la connessione panaeuropea come terminale singolo ad una rete analogica PSTN. A causa delle differenze tra le reti dei

Informations réglementaires

differenti paesi, l'approvazione non garantisce però di per sé il funzionamento corretto in tutti i punti di terminazione di rete PSTN.

In caso di problemi contattare in primo luogo il fornitore del prodotto.

Este equipo ha sido homologado de conformidad con la Decisión 98/482/CE del Consejo para la conexión paneuropea de un terminal simple a la red telefónica pública conmutada (RTPC). No obstante, a la vista de la diferencias que existen entre las RTPC que se ofrecen en diferentes países, la homologación no constituye por sí sola una garantía in condicional de funcionamiento satisfactorio en todos los puntos de terminación de la red de una RTPC.

En caso de surgir algún problema, procede ponerse en contacto en primer lugar el proveedor de equipo.

Dit apparaat is goedgekeurd volgens Beschikking 98/482/EG van de Raad voor de pan-europese aansluiting van enkelvoudige eindapparatuur op het openbare geschakelde telefoonnetwerk (PSTN). Gezien de verschillen tussen de individuele PSTN's in de verschillende landen, biedt deze goedkeuring op zichzelf geen onvoorwaardelijke garantie voor een succesvolle werking op elk PSTN-netwerkaansluitpunt.

Neem bij problemen in eerste instantie contact op met de leverancier van het apparaat.

Network Compatibility Declaration

This product is designed to interwork with the Public Switched Telecommunication Networks in UK, Ireland, Netherlands, Sweden, Denmark, Finland, Switzerland, Luxembourg, Belgium, France, Germany, Spain, Portugal, Iceland, Greece, Italy, Norway and Austria.

NEW ZEALAND TELECOM WARNINGS

General

The grant of a Telepermit for any item of terminal equipment indicates only that Telecom has accepted that the item complies with minimum conditions for connection to its network. It indicates no endorsement of the product by Telecom, nor does it provide any sort of warranty. Above all, it provides no assurance that any item will work correctly in all respects with another item of Telepermitted equipment of a different make or model, nor does it imply that any product is compatible with all of Telecom's network services.

This equipment does not fully meet Telecom's impedance requirements. Performance limitations may occur when used in conjunction with some parts of the network. Telecom will accept no responsibility should difficulties arise in such circumstances.

This equipment shall not be set up to make automatic calls to the Telecom '111' Emergency Service.

If a charge for local calls is unacceptable, the 'Dial' button should NOT be used for local calls. Only the 7-digits of the local number should be dialled from your telephone. DO NOT dial the area code digit or the '0' prefix.

This equipment may not provide for the effective hand-over of a call to another device connected to the same line.

Important Notice

Under power failure conditions, this telephone may not operate. Please ensure that a separate telephone, not dependent on local power, is available for emergency use.

Some parameters required for compliance with Telecom's Telepermit requirements are dependent on the equipment (PC) associated with this device. The associated equipment shall be set to operate within the following limits for compliance with Telecom's Specification:-

1. (a) There shall be no more than 10 call attempts to the same number within any 30 minute period for any single manual call initiation, and
(b) The equipment shall go on-hook for a period of not less than 30 seconds between the end of one attempt and the beginning of the next attempt.
2. Where automatic calls are made to different numbers, the equipment shall go on-line for a period of not less than 5 seconds between the end of one attempt and the beginning of the next attempt.
3. The equipment shall be set to ensure that calls are answered between 3 and 30 seconds of receipt of ringing.

All persons using this device for recording telephone conversations shall comply with New Zealand law. This requires that at least one party to the conversation is to be aware that it is being recorded. In addition, the Principles enumerated in the Privacy Act 1993 shall be complied with in respect to the nature of the personal information collected, the purpose for its collection, how it is used and what is disclosed to any other party.

Garantie matérielle HP

Important

Avant de solliciter le service d'assistance, il est conseillé de (a) lire attentivement les informations de dépannage de ce manuel, (b) vérifier vos conditions de garantie en consultant l'étiquette collée au dos de ce manuel et (c) vérifier sur la facture de votre produit que la période de garantie est toujours en cours.

Généralités

La présente garantie du matériel HP décrit au client les droits de garantie expresse de la part de Hewlett-Packard, le fabricant. Reportez-vous au site Web de HP pour connaître les conditions de garantie le concernant. De plus, la présente garantie vous confère certains droits ; la législation du pays ou de l'état dans lequel vous vous trouvez ou un accord écrit spécial de HP peut vous en accorder d'autres.

EN CE QUI CONCERNE LES TRANSACTIONS DE CONSOMMATEURS EN AUSTRALIE ET EN NOUVELLE-ZELANDE : LES DISPOSITIONS DE LA PRESENTE GARANTIE, DANS LA LIMITE DE VALIDITE DU DROIT COMMUN, N'EXCLUENT PAS, NE RESTREIGNENT PAS ET NE MODIFIENT PAS LES DISPOSITIONS LEGALES PREVUES DANS LE CADRE DE LA VENTE DE CE PRODUIT ET VIENNENT S'Y AJOUTER. LES LOIS DE VOTRE PAYS PEUVENT FOURNIR DIFFERENTS DROITS DE GARANTIE. LE CAS ECHEANT, VOUS POUVEZ OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS AUPRES DE VOTRE DISTRIBUTEUR AGREE OU DE VOTRE BUREAU COMMERCIAL HP.

Garantie de réparation ou de remplacement

Matériel HP

Pendant la période de garantie, HP garantit que le matériel, les accessoires ou autres fournitures HP sont exempts de défauts matériels et de main-d'œuvre. Excepté ce qui précède, HP ne garantit pas qu'aucune panne ou erreur ne surviendra sur le matériel, les accessoires ou les fournitures HP.

Si, pendant la période de garantie, HP ne peut réparer le produit défectueux dans un délai raisonnable selon les termes de la garantie, vous pourrez prétendre à un remboursement (correspondant au prix d'achat de votre produit) au retour de celui-ci chez votre fournisseur local ou tout autre fournisseur agréé HP. Sauf autorisation expresse écrite de HP, tous les composants matériels doivent être retournés avec l'unité centrale afin de pouvoir prétendre au remboursement. L'unité centrale (CPU), le clavier, la souris, et les accessoires Hewlett-Packard à l'intérieur de l'unité système à la livraison—tels que les cartes vidéo, les unités de stockage de masse et les contrôleurs d'interface—sont couverts par la présente garantie.

Les produits HP externes à l'unité centrale—tels que les sous-systèmes de mémoire de masse, les moniteurs, les imprimantes et autres périphériques—sont couverts par la garantie relative à ces produits. *HP ne fournit PAS de service d'assistance pour ce produit configuré en serveur réseau.*

Sauf mentions explicites, dans les limites autorisées par la loi locale en vigueur, du matériel peut comporter des pièces d'occasion (équivalentes en performance aux pièces neuves) ou des pièces ayant fait l'objet d'une première utilisation. HP peut réparer ou remplacer du matériel (i) par des produits équivalents en performance aux produits réparés ou remplacés pouvant avoir fait l'objet d'une première utilisation, ou (ii) par des produits comportant des pièces d'occasion équivalentes en performance ou par des pièces ayant fait l'objet d'une première utilisation, ou (iii) par des produits équivalents en fonctionnement au produit d'origine dont la distribution a cessé.

Matériel non HP

Tous les produits ou périphériques *non HP* externes à l'unité centrale, tels que les sous-systèmes de stockage externes, les moniteurs, les imprimantes et autres périphériques, sont couverts par les garanties fournisseur auxquelles sont soumis ces produits.

Preuve d'achat et période de garantie

Afin de bénéficier des services d'assistance pour votre produit matériel pendant la période de garantie spécifiée à l'arrière du présent guide, vous pouvez être invité à présenter la preuve de la date d'achat du produit afin d'établir la date de début de la garantie. Si vous ne l'avez plus, la date de fabrication (figurant sur le produit) fera foi comme début de garantie.

Exclusions

La garantie ne couvrira pas les défauts résultant des conditions suivantes : (a) mauvais entretien du matériel par le client ; (b) emploi d'un logiciel ou d'une interface par le client non fournis par HP ; (c) réparations, entretien, modifications non autorisés ou emploi impropre ; (d) fonctionnement au-delà des conditions ambiantes spécifiées pour le produit ; (e) mauvaise préparation ou maintenance non conforme du site d'exploitation ; (f) infection de virus ; ou (g) utilisations dépassant les limites de garantie.

Limitation des garanties implicites

DANS LES LIMITES DE LA LOI QUI S'APPLIQUE A VOTRE PAYS, TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER EST LIMITEE A LA DUREE DE LA PRESENTE GARANTIE ECRITE.

Recours exclusifs

DANS LES LIMITES DE LA LOI QUI S'APPLIQUE A VOTRE PAYS, LES RECOURS PRESENTS DANS CETTE GARANTIE SONT EXCLUSIFS. A L'EXCEPTION DES CONDITIONS INDIQUEES CI-DESSUS, HP DECLINE TOUTE RESPONSABILITE EN CAS DE PERTE DE DONNEES OU EN CAS DE DOMMAGES, Y COMPRIS LA PERTE DE PROFIT OU D'AUTRES DOMMAGES SURVENANT A LA SUITE D'UN EVENTUEL PREJUDICE ENVISAGE DANS LE CONTRAT.

Options de garantie du matériel HP

CES OPTIONS DE GARANTIE MATERIELLE HP SONT SPECIFIQUES AU PRODUIT HP FOURNI. ELLES COMPLETENT LES TERMES GENERAUX DE GARANTIE MATERIELLE ET LOGICIELLE ENNONCES DANS CE GUIDE D'ASSISTANCE ET DE GARANTIE ET REMPLACENT TOUTE GARANTIE EN LIGNE OU TOUTE DOCUMENTATION ET AUTRES CONTENUS DANS L'EMBALLAGE DU e-PC.

Conditions de garantie
Garantie matérielle limitée à 3 ans : Intervention sur site pendant 3 ans
Garantie matérielle limitée à 3 ans : Maintenance par retour en atelier pendant 3 ans
Garantie matérielle limitée à 30 jours : Service gratuit d'échange de pièces ou service de retour en atelier

HP garantit ce produit matériel contre tout défaut matériel ou de main d'œuvre, pour l'une (1) des **conditions de garantie** ci-dessus, à compter de la date d'achat. Reportez-vous aux **Informations relatives à la garantie** disponibles au dos de ce guide.

D'autres garanties sont disponibles dans les Support Packs HP. Pour plus d'informations, contactez votre bureau commercial ou un distributeur agréé HP.

Remarque

En aucun cas, HP ou ses représentants ne garantissent que les conditions de garantie énoncées ci-dessus seront disponibles dans votre pays. Consultez votre bureau commercial HP ou un service d'assistance agréé HP dans votre pays.

Options de validation et d'assistance HP

Si HP est averti d'une défaillance matérielle du produit pendant la période de garantie du produit, HP ou son représentant est tenu, à sa discrétion et selon les conditions de garantie de :

- 1) réparer les pièces avérées défectueuses OU,
- 2) remplacer les pièces avérées défectueuses OU,
- 3) fournir à l'utilisateur final la (les) pièce(s) défectueuse(s) nécessaire(s) à la réparation. le cas échéant, HP peut :

- fournir des instructions relatives au remplacement de la (des) pièce(s) défectueuse(s),
- fournir une assistance téléphonique gratuite pour vous aider à remplacer la pièce,
- prendre en charge les frais d'expédition, de douane et les taxes liées à l'expédition des pièces de rechange ou de toute pièce requise par HP. Toute pièce défectueuse demandée par HP et non retournée vous sera facturée.

Remarque

HP se réserve le droit de juger de la validité des demandes relatives aux produits ou aux composants avant de les réparer ou de les remplacer. Lancez l'utilitaire de diagnostic HP e-DiagTools avant de contacter l'assistance HP. Vous serez alors en mesure de fournir les informations nécessaires à l'agent de maintenance.

Avant de contacter les services d'assistance HP

- Lancez l'utilitaire de diagnostic HP e-DiagTools (voir à la page 30) pour établir un diagnostic de votre produit et obtenir des informations qui sont nécessaires à l'agent de maintenance.
- Dépannez le système à l'aide des informations disponibles sur le site Web d'assistance de HP à l'adresse suivante : www.hp.com/go/e-pcsupport.
- Procurez-vous la preuve d'achat de votre produit mentionnant la date.
- Soyez à proximité du produit défectueux en vue d'un éventuel dépannage en ligne ou par téléphone par un agent de maintenance HP.

Description des conditions de garantie

Selon les pays, les services de garantie ci-dessous seront fournies par les services de vente et d'assistance HP ou par un distributeur agréé HP participant au programme de garantie.



Garantie matérielle limitée à 3 ans

Maintenance sur site pendant 3 ans

Maintenance sur site pour l'unité centrale, pièces et main-d'œuvre, pendant les trois années de garantie du produit. HP se réserve le droit d'expédier au client les pièces pouvant être remplacées.

Pièces de rechange gratuites pendant les trois années de garantie du produit, pour le clavier, la souris, l'unité d'alimentation et l'unité de disque dur. Ces conditions s'appliquent également au e-modem USB lorsqu'il est fourni en configuration standard.

Les interventions sur site sont soumises à la condition suivante :

- Vous devez vérifier que la version du BIOS la plus récente est installée. Il peut vous être demandé d'installer la version du BIOS la plus récente avant l'intervention sur site d'un représentant d'un centre d'assistance clientèle HP ou d'un représentant d'un fournisseur d'assistance agréé HP.

Le service gratuit d'échange de pièces est soumis aux conditions suivantes :

- HP ne pourra être tenu pour responsable et ne garantit pas les pièces de rechange ni le matériel contre tout dommage résultant d'une mauvaise installation des pièces de rechange ou du matériel par vous ou par la personne que vous avez désignée.
- Toute pièce de rechange supplémentaire requise suite à une mauvaise installation de la pièce de rechange originale par vous ou par la personne que vous avez désignée vous sera facturée.



Garantie matérielle limitée à 3 ans

Maintenance par retour en atelier pendant 3 ans

Service de maintenance par retour en atelier pour l'unité centrale, pièces et main d'œuvre, pendant la période de garantie de trois ans.

Service gratuit d'échange de pièces pour le clavier, la souris, l'unité d'alimentation et le disque dur, pendant la période de garantie de trois ans.

Votre produit sera accepté en réparation uniquement si vous avez contacté votre centre d'assistance clientèle HP au préalable. Celui-ci vous fournira les instructions relatives à la réexpédition de votre produit pour réparation. Les frais d'expédition et de douane sont pris en charge par le client pour les produits destinés aux services de réparation HP. Une fois les produits réparés, HP prend en charge les frais de réexpédition du produit à l'adresse que vous avez indiqué, à l'exception des produits retournés dans un autre pays. Une preuve d'achat peut vous être demandée.

La maintenance par retour en atelier est soumise aux conditions suivantes :

- Il est recommandé de lancer le logiciel de diagnostic HP fourni avec votre produit avant de renvoyer le produit pour réparation.
- Afin de pouvoir faire l'objet d'une réparation, le produit doit être retourné complet et dans un état acceptable.
- Le service de maintenance par retour en atelier est limité aux défaillances matérielles uniquement.
- Les retours en atelier de produits dont la défaillance a été causée par des produits non HP, internes ou externes à l'unité système, sont facturés sur une base par incident.
- Si aucune défaillance matérielle n'est trouvée, le service fourni vous sera facturé.
- Il peut vous être demandé de fournir la preuve de la date d'achat du produit avant toute intervention ou maintenance dans la cadre de la garantie.

Le service gratuit d'échange de pièces est soumis aux conditions suivantes :

- HP ne pourra être tenu pour responsable et ne garantit pas les pièces de rechange ni le matériel contre tout dommage résultant d'une mauvaise installation des pièces de rechange ou du matériel par vous ou par la personne que vous avez désignée.
- Toute pièce de rechange supplémentaire requise suite à une mauvaise installation de la pièce de rechange originale par vous ou par la personne que vous avez désignée vous sera facturée.



Garantie matérielle limitée à 30 jours

Service gratuit d'échange de pièces ou service de retour en atelier pendant 30 jours

- Service gratuit d'échange de pièces ou service de retour en atelier, pour le clavier, la souris et l'alimentation pendant les 30 jours suivant la date d'achat, auprès du service d'assistance agréé HP, auprès duquel vous avez effectué l'acquisition du produit. Il peut vous être demandé de fournir une preuve d'achat.

Numéros des Centres d'assistance clientèle HP



Les Centres d'assistance clientèle HP peuvent vous aider à résoudre les problèmes concernant vos produits HP, et le cas échéant, lancer les procédures de maintenance appropriées. Aux Etats-Unis, l'assistance téléphonique est disponible 24h/24 et 7 jours/7. Pour les autres pays, l'assistance téléphonique est disponible pendant les heures de bureau habituelles.

Amérique latine et du nord

Argentine	(541) 778 8380
Brésil	(011) 3747-7799 (Sao Paulo) 0800-157751 (autres régions)
Canada	905-206-4663
Chili	800 360 999
Etats-Unis	(970) 635-1000
Mexique	800 427 6684
Venezuela	800 47 888 (Caracas 207 8488)

Europe, Moyen-Orient et Afrique

Afrique du Sud	(+ 27) 11 258 9301 (hors RSA) 086 000 1030 (RSA)
Allemagne	(+ 49) 0180 525 81 43 (24 Pf/min)
Anglais (international)	(+ 44) 0171 512 52 02
Autriche	(+ 43) 0711 420 10 80
Belgique	flamand (+ 32) 02 626 88 06 français (+ 32) 02 626 88 07
Danemark	(+ 45) 39 29 40 99
Espagne	(+ 34) 902 32 11 23
Finlande	(+ 358) 0203 472 88
France	(+ 33) 01 43 62 34 34
Israël	Tél. (+ 972) 9-9524848 Fax. (+ 972) 0 9 9524849
Italie	(+ 39) 02-264 10350
Norvège	(+ 47) 22 11 62 99
Pays-Bas	(+ 31) 020 606 87 51
Pologne	Tel. (+ 48) 22 519 0600 Fax. (+ 48) 22 519 0601
Portugal	+ (351) 21 317 6333
Royaume-Uni	(+ 44) 0207 512 5202
Russie	(+ 7) 095 797 3520 (Moscou) (+ 7) 812 346 7997 (St-Petersbourg) Fax. (+ 7) 095 916 98 35
Suède	(+ 46) 08 619 21 70
Suisse	(+ 41) 084 880 11 11
Turquie	(+ 90) 212-221 6969

Asie Pacifique

Australie	(+ 61-3) 8877-8000
Chine	+ 86 (0) 10 6564 5959 (800) 810-5959
Corée (République de)	(+ 82-2) 3270-0700 080 999 0700 (hors de Séoul)
Hong-Kong	(+ 852) 800-96-7729
Inde	(+ 91-11) 682-6035
Indonésie	(+ 62-21) 350-3408
Japon	(+ 81-3) 3335-8333
Malaisie	(+ 60-3) 295-2566
Nouvelle Zélande	(+ 64-9) 356-6640
Penang	1 300 88 00 28
Philippines	(+ 63-2) 867-3551
Singapour	(+ 65) 272-5300
Taiwan	(+ 886) 2- 2717-0055
Thaïlande	(+ 66-2) 661-4000
Viêt-nam	(+ 84-8) 823-4530

Remarque : pour obtenir la liste à jour des numéros de téléphone des Centres d'assistance clientèle, allez à l'adresse : www.hp.com/go/e-pcsupport et sélectionnez "Assistance".

Garantie internationale

Dans certaines conditions, la présente garantie est étendue au niveau international pour les produits achetés chez HP ou chez un revendeur agréé HP qui sont exportés par l'acheteur d'origine pour son propre usage ou pour faire partie de systèmes intégrés par l'acheteur d'origine. Le service lié à la garantie est le même que pour les produits achetés dans le pays d'utilisation et ne peut être assuré que dans le pays d'utilisation du produit. Par ailleurs, le délai d'intervention est sujet à modification en fonction de la disponibilité locale des pièces. *Si le produit n'est pas vendu par HP dans le pays d'utilisation, il doit être renvoyé dans le pays d'achat d'origine pour bénéficier du service lié à la garantie.* Pour plus d'informations, contactez votre bureau commercial HP, votre centre de maintenance HP ou votre revendeur agréé HP.

Garantie limitée sur les logiciels HP

LA PRESENTE GARANTIE LIMITEE DU LOGICIEL HP REGIT TOUS LES LOGICIELS FOURNIS AU CLIENT COMME PARTIE INTEGRANTE DU PRODUIT INFORMATIQUE HP. ELLE SE SUBSTITUE A TOUTES LICENCES DE LOGICIELS NON HP EVENTUELLEMENT PRESENTES DANS LES DOCUMENTATIONS EN LIGNE OU AUTRES ET DANS TOUT MATERIEL INCLUS DANS L'EMBALLAGE D'UN PRODUIT INFORMATIQUE.

Logiciels HP

Garantie logicielle limitée à quatre-vingt dix jours

La période de garantie est de QUATRE-VINGT DIX (90) JOURS à compter de la date d'achat. HP garantit que lorsqu'il est installé conformément aux spécifications de HEWLETT-PACKARD, le logiciel exécutera toutes les instructions figurant dans l'original du logiciel objet. HP ne garantit pas que ledit logiciel fonctionnera sans les interruptions ou erreurs qui peuvent apparaître. En cas de défaut survenant pendant la période de garantie, le client pourra demander le remboursement du logiciel fourni par HP ou un remboursement contre retour à HP du produit et de toutes ses copies, instructions d'installation et d'assistance.

Supports amovibles (le cas échéant)

HP garantit le support amovible de ses logiciels contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de QUATRE-VINGT DIX (90) JOURS à compter de la date de livraison. Si le support, bien qu'utilisé dans des conditions normales, se révèle défectueux pendant cette période, le client le retournera à HP pour remplacement. Si HP ne peut remplacer le produit au terme d'un laps de temps raisonnable, le client pourra être remboursé du montant du produit sous réserve du retour à HP dudit produit et de la destruction de toutes les autres copies sur support amovible de ce produit logiciel.

Autres logiciels (le cas échéant)

Tous les autres logiciels sont garantis par leur éditeur respectif et *non* par HP.

Système d'exploitation (le cas échéant)

HP garantit pour une période de un (1) an, à compter de la date de livraison, l'installation et la configuration de la version pré-installée du système d'exploitation. HP ne garantit pas que le logiciel fonctionnera sans interruption ou erreur. En cas de défaillance du logiciel pendant la période de garantie, HP fournira au client un logiciel non défectueux, ainsi que des instructions de réinstallation ou un service d'assistance.

Procédures d'assistance HP

Reclamations liées à la garantie

Le client doit notifier à HP, par écrit, toute réclamation liée à la garantie dans un délai égal au plus à trente (30) jours à compter de la date d'expiration de la garantie mentionnée ci-dessus.

Limitation de la garantie

Hewlett-Packard n'accorde aucune autre garantie, qu'elle soit écrite ou orale, concernant ce produit. Toute garantie implicite relative à la qualité commerciale et à la bonne adaptation à un usage particulier est limitée, tout comme la présente garantie écrite, à une durée de 90 jours.

HP n'est pas tenu pour responsable en cas d'emploi ou d'entretien impropre, de modification(s) non autorisée(s) ou de défaillances résultant d'une utilisation non autorisée du matériel non HP.

Limitation de garantie et recours

LES RECOURS DECRITS CI-DESSUS SONT EXCLUSIFS. HP NE SAURAIT EN AUCUN CAS ETRE TENU POUR RESPONSABLE D'AUCUN PREJUDICE LIE DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT (Y COMPRIS LA PERTE DE PROFIT) OU D'AUTRES DOMMAGES SURVENANT A LA SUITE D'UN EVENTUEL PREJUDICE QUELLE QUE SOIT LA JUSTIFICATION LEGALE INVOQUEE (GARANTIE, CONTRAT, NEGLIGENCE OU AUTRE). Certains états ou provinces ne prennent pas en considération les exclusions et les limites relatifs aux dommages.

Obtention des services de garantie

Les services de garantie sont disponibles auprès de votre distributeur HP le plus proche ou d'autres agents indiqués sur le site Web de HP.

Accord de licence logicielle HP

Votre produit HP contient des programmes logiciels.

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CET ACCORD DE LICENCE AVANT DE FAIRE FONCTIONNER CET EQUIPEMENT. LES DROITS D'UTILISATION DU LOGICIEL VOUS SONT CONCEDES UNIQUEMENT SI VOUS ACCEPTEZ LES CONDITIONS DU PRESENT ACCORD DE LICENCE. EN INSTALLANT ET EN UTILISANT L'ACCESSOIRE, VOUS ADHEREZ PLEINEMENT ET SANS RESERVE AUX CONDITIONS DE L'ACCORD DE LICENCE. SI VOUS NE L'ACCEPTEZ PAS, VOUS DEVEZ DES A PRESENT DETRUIRE TOUTES LES DISQUETTES OU CD-ROM MAITRES OU RETOURNER L'ACCESSOIRE ET LE LOGICIEL QUI VOUS SERONT INTEGRALEMENT REMBOURSES. EN POURSUIVANT LA CONFIGURATION, VOUS CONFIRMEZ VOTRE ACCEPTATION DES TERMES DE L'ACCORD DE LICENCE.

SAUF SPECIFICATION CONTRAIRE CI-APRES, CETTE LICENCE DU LOGICIEL HP REGIT TOUS LES LOGICIELS FOURNIS AU CLIENT COMME PARTIE INTEGRANTE DU PRODUIT HP. ELLE SE SUBSTITUE A TOUTE LICENCE DE LOGICIELS NON HP EVENTUELLEMENT PRESENTE DANS LES DOCUMENTATIONS EN LIGNE OU AUTRES ET DANS TOUT MATERIEL INCLUS DANS L'EMBALLAGE DE CE PRODUIT HP.

Le système d'exploitation et les logiciels Microsoft vous sont concédés sous licence aux termes de l'Accord de licence Microsoft contenu dans la documentation Microsoft ou affiché à l'écran lorsque vous exécutez les logiciels Microsoft. Les termes suivants régissent l'utilisation du logiciel :

DROIT D'UTILISATION. Le client peut utiliser le logiciel sur tout type d'ordinateur. Il ne peut utiliser le logiciel ni en réseau ni sur plus d'un ordinateur. Le client ne peut désassembler, ni décompiler le produit, sauf autorisé par la législation en vigueur.

COPIES ET ADAPTATIONS. Le client peut effectuer des copies ou des adaptations de ce logiciel (a) pour archivage ou (b) si la copie ou l'adaptation est nécessaire à l'utilisation du logiciel avec un ordinateur, à condition que les copies ou adaptations ne soient utilisées d'aucune autre façon.

DROIT DE PROPRIETE. Le client ne possède aucun droit de propriété sur le logiciel, à l'exception de la propriété du support matériel. Le client reconnaît que le logiciel est protégé par les lois régissant le copyright. Le client reconnaît que le produit peut avoir été développé par un éditeur de logiciels tiers dont le nom est mentionné dans les informations fournies avec le logiciel relatives au copyright et qui sera habilité à tenir le client pour responsable de toute infraction aux copyrights ou violation du présent accord.

CD-ROM DE RECUPERATION. Si votre produit HP a été livré avec un CD-ROM de récupération :

- (i) Le CD-ROM de récupération et/ou l'utilitaire d'assistance peuvent uniquement être utilisés pour restauration du disque dur de l'ordinateur HP avec lequel le CD-ROM a été livré.
- (ii) L'utilisation de tout système d'exploitation Microsoft contenu dans un tel CD-ROM de récupération est régie par l'Accord de licence Microsoft.

TRANSFERT DE LICENCE. Le client peut transférer ces droits d'utilisation à un tiers à condition d'opérer un transfert total et sous la réserve expresse que le bénéficiaire accepte les conditions d'utilisation du logiciel mentionnées dans le présent paragraphe. A compter de la date de transfert, le client reconnaît ne plus avoir de droit sur le logiciel et s'engage à détruire ses copies ou adaptations dudit logiciel ou à les remettre au bénéficiaire du transfert.

COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION. Le client ne peut pas, sans avoir obtenu l'accord préalable et écrit de HP, accorder sous licence le logiciel ni assurer la distribution de copies ou adaptations dudit logiciel à des tiers, que ce soit en transférant des supports matériels ou en utilisant des moyens de télécommunications quels qu'ils soient.

RESILIATION. Hewlett-Packard peut mettre fin à toute licence en cas de manquement du client à ses obligations, après mise en demeure effectuée par lettre recommandée avec accusé de réception, s'il n'est pas remédié audit manquement dans un délai de 30 jours.

MISES A JOUR ET NOUVELLES VERSIONS. Le client reconnaît que le logiciel ne contient pas de mise à jour ni de mise à niveau, disponibles auprès de HP dans le cadre d'un autre accord de licence.

CLAUSE D'EXPORTATION. En cas d'exportation ou de réexpédition du logiciel, copie ou adaptation, le client s'engage à obtenir toutes les licences et/ou autorisations américaines ou autres appropriées.

UTILISATION DU LOGICIEL AUX ETATS-UNIS. Si le logiciel est utilisé par les services du gouvernement des Etats-Unis, les droits d'utilisation, de duplication et de divulgation sous soumis aux restrictions mentionnées au sous-paragraphe (c)(1)(ii) de la clause "Rights in Technical Data and Computer Software" du DFARS 252.227-7013. Hewlett-Packard Company, 3000 Hanover Street, Palo Alto, CA 94304 Etats-Unis. Les droits d'utilisation pour les services et administrations non liés au DOD sont réglementés par la FAR 52.227-19(c)(1,2).

Recyclage de votre e-PC

HP s'est engagé à respecter l'environnement. C'est pourquoi votre HP e-pc a été conçu pour respecter l'environnement le plus possible. HP peut également reprendre votre ancien e-pc une fois qu'il a dépassé sa durée de vie "utile", afin de le recycler. HP dispose d'un programme de "récupération" dans plusieurs pays. Les équipements collectés sont ainsi envoyés à l'une des usines HP aux Etats-Unis ou en Europe pour y être recyclés. Une fois les pièces pouvant être récupérées retirées de l'ordinateur, ce dernier est recyclé. Des mesures de précaution sont prises avec les piles et autres substances potentiellement toxiques manipulées ; celles-ci sont transformées en composants non toxiques grâce à une procédure chimique spéciale. Si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ce programme, contactez votre distributeur ou votre bureau commercial HP le plus proche.

Index

A

adaptateur secteur 4
aide
 en ligne ii
arrêt
 du e-pc 12
assistance iii, 41
avertissement ii

B

BIOS
 configuration du e-pc 33, 40
 définition des paramètres par défaut du système 38
 mise à jour 33

C

caractéristiques techniques 40
CD-ROM iii
CD-ROM HP iii
CMOS 38
 problèmes 17
configuration du e-pc 33, 40
connexion
 périphériques 2
 unité d'alimentation 4

D

démarrage
 du e-pc 11
dépannage
 que faire en priorité 14
diagnostic matériel 30
disque dur
 remise en place 35
 retrait 34

E

e-DiagTools
 caractéristiques 30
 exécution 30
effacement du CMOS 38
e-pc
 arrêt 12
 configuration 33, 40
 démarrage 11
 site Web 12

F

FAQ 29

G

garantie 41, 47

I

informations en ligne ii

M

mise à jour
 BIOS 33
mots de passe 38

P

pilotes 31
problèmes
 audio 27
 CMOS 17
 FAQ 29
 le PC ne démarre pas 15
 le PC ne fonctionne pas 18
 que faire en priorité 14
programme HP Setup
 définition des paramètres par défaut 38
 menus 36
 utilisation 36

R

récupération iii, 31
récupération du système iii, 31
remise en place
 disque dur 35
réparation de votre e-pc 34
retrait
 disque dur 34

S

sécurité 5
site Web d'assistance pour le HP e-pc iii
sites Web 12

U

utilisation
 programme HP Setup 36
utilitaires 31

W

Windows
 installation 11

Informations relatives à la garantie

(collez ici l'étiquette des autres options de garantie)

Garantie de retour en atelier pendant 3 ans

Retour en atelier pendant 3 ans pour l'unité centrale

*Echange de pièces gratuit pendant 3 ans pour tous les composants externes :
clavier, souris, unité d'alimentation, disque dur extractible, e-modem USB (si fourni
dans le cadre de la configuration standard)*

**Pour connaître les conditions de retour de votre produit, contactez
votre Centre d'assistance clientèle HP (HP Customer Care Center)
ou votre service d'assistance agréé HP. La liste des numéros des
Centres d'assistance clientèle HP est fournie dans ce manuel.**

Si un problème survient :

- Consultez les informations relatives au dépannage dans ce manuel
- Procurez-vous la facture de votre produit
- Exécutez HP e-DiagTools (voir à l'intérieur)
- Vérifiez les conditions de garantie (voir ci-dessus)
- Contactez votre Centre d'assistance clientèle (voir ci-dessus) ou votre service d'assistance agréé HP

Référence -5970-5060-FR

Imprimé en 09/00 en



5970-5060-FR



i n v e n t

Papier non blanchi au chlore